

LE

VOTRE JOURNAL

# RIMOUSKOIS

Volume 12

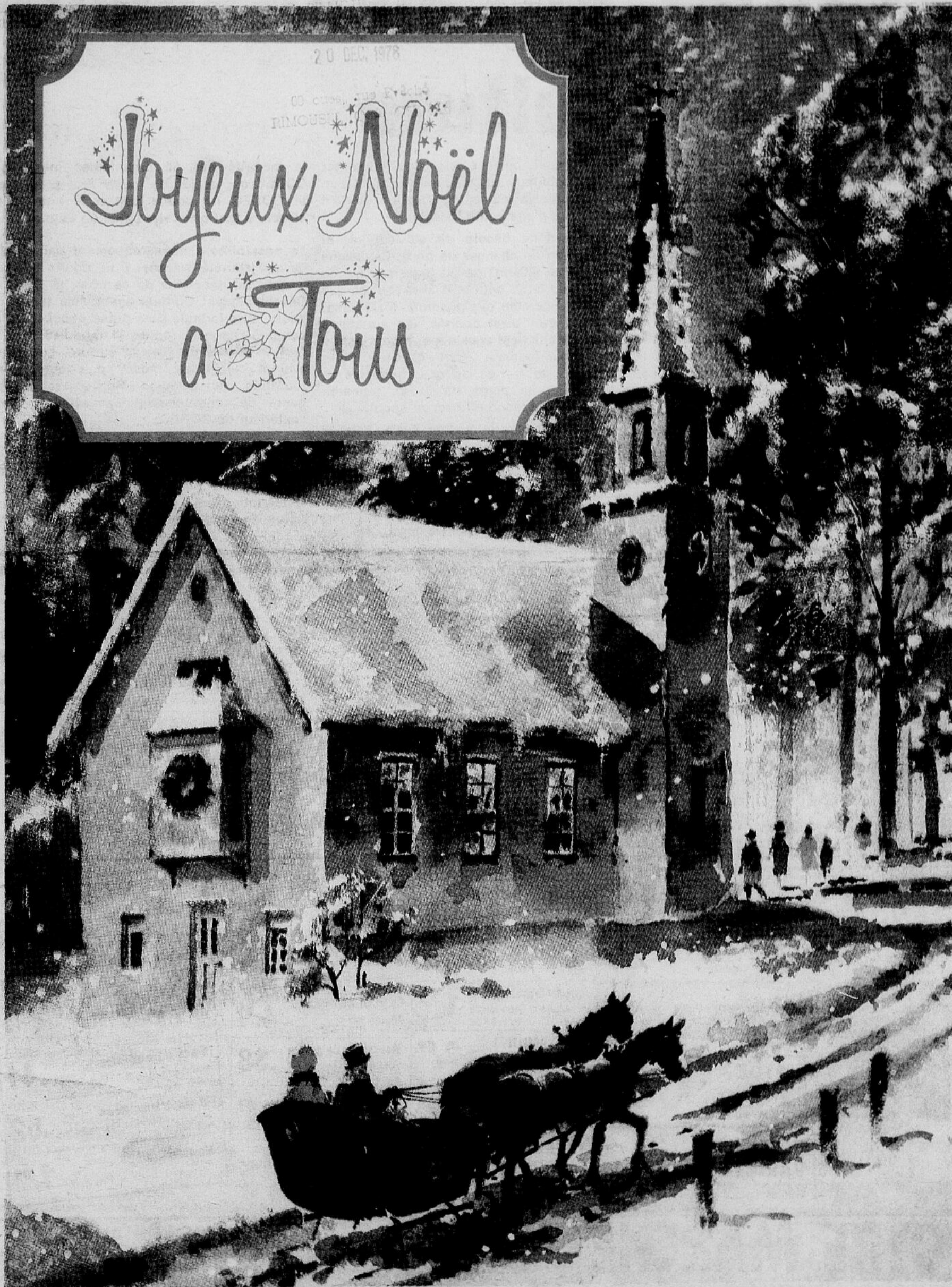
— NO 5

— LE MERCREDI, 20 DECEMBRE 1978

KIOSQUES 25c

Votre spécialiste du  
déménagement

Transport  
**Théberge**  
Tél: 724-4050



# EDITORIAL

## La CODEC ou l'impossibilité de vivre la culture

Une fois de plus la semaine dernière, c'est un constat d'échec qui s'imposait, suite à la faible participation des représentants des organismes membres lors de l'assemblée générale du CODEC [Comité de Développement Culturel] à Rimouski. Ce n'est pas la première fois que l'organisme rimouskois éprouve des difficultés relatives à la participation. Le problème, c'est que ça semble devenu chronique.

Le président du CODEC ne panique pas encore devant cet état de choses. Selon ce dernier, les gens ne se désintéressent pas du Comité de Développement Culturel, ils vivent d'autres préoccupations qui les touchent de plus près. A titre d'exemple, on pourrait mentionner ici le travail du Comité de Planification des Spectacles qui s'éloigne des structures du CODEC pour réaliser des objectifs qui lui semblent très importants à court terme. Il ne faut pas se le cacher, le CODEC éprouve le même genre de difficultés que d'autres organismes populaires: la lourdeur des structures. Dans une ville

comme Rimouski, où le service des loisirs est imposant, développé et articulé, le rôle d'un CODEC n'a plus la même signification que s'il était au service d'une petite localité.

Le comité a donc besoin de se redéfinir et peut-être même de changer de nom. Rappelons qu'à la base, le CODEC devait jouer un rôle de planification de la vie culturelle avec tout ce que cela comporte comme organisation. Mais voilà, l'organisation qu'il s'est donnée, les structures dans lesquelles il s'est enveloppé, jouent contre lui. Cet organigramme dont il s'est doté, l'empêche de poser des actions concrètes et immédiates qui lui permettraient de répondre aux groupes d'une façon efficace et spontanée.

Les gens ne sont plus intéressés à s'embarquer dans une structure trop lourde qui n'a pas de réalisations importantes à faire à court terme. On veut régler ses problèmes avant tout. Il est simple de parler de planification de la culture, mais vivre cette planification n'est pas chose facile. Nous voici donc devant une situation où

la majorité des 65 organismes membres du CODEC ont décidé de mener leur propre lutte; le CODEC ne pourra penser à une nouvelle structure tant que cette situation durera.

La possibilité d'un regroupement par affinité a de nouveau été avancée. Il ne pourra cependant y avoir de débouché de ce côté, le Comité de Développement Culturel ayant déjà tenter d'imposer cette formule sans grand succès. On avait pensé à l'époque, former 11 modules, représentant 11 façons de vivre la culture. Les groupes avaient rejeté ce mode, pas complètement toutefois, puisqu'aujourd'hui on remarque ce genre de regroupement par affinité, mais à l'extérieur du CODEC.

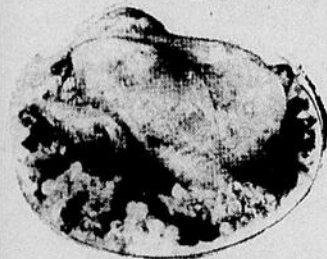
Il faudra donc trouver une autre façon d'articuler la culture à Rimouski. Il y a besoin urgent de regroupement des forces en vue d'avoir une concertation et un plan d'action efficace. Actuellement c'est vraiment trop morcelé...

JEAN MORIN

### A chacun de vous, un Joyeux Noël!

#### JEUNES DINDONS éviscérés

Congelés, Catégorie A Canada



20 lbs et plus

**.99**

La livre

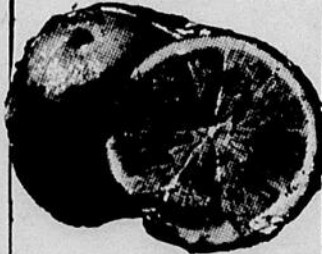
Aussi disponibles autres pesanteurs et catégories à votre choix, ainsi que dindes fraîches grade "A", 5 à 10 livres.

<b>Jambon demi-cottage</b> St-Castin, environ 2 1/2 livres	La livre <b>1.88</b>	<b>TOURTIÈRES</b> 14 oz	<b>1.19</b>
<b>PORC HACHÉ</b> Maigre	La livre <b>1.09</b>	<b>SAUCISSES FUMÉES</b> Cocktail Maple Leaf Pqt 8 oz	<b>.98</b>
<b>PORC EN CUBES</b>	La livre <b>1.89</b>	<b>VIANDES CUITES</b> Tranchées Maple Leaf Pqt 6 oz	<b>.69</b>
<b>BOEUF EN CUBES</b>	La livre <b>2.19</b>	<b>BOEUF HACHÉ</b> Ordinaire La livre par 5 livres La livre	<b>.98</b> <b>.89</b>

#### FRUITS ET LEGUMES

##### ORANGES

Sunkist  
Grosneur 113  
Variété Navel  
sans pépin  
Produit Californie



**1.09**

Douz.

##### POMMES VERTES

Grosneur 125,  
Variété Smith,  
Canada de fantaisie

LB **.49**

##### RADIS FRAIS

Produit U.S.A.

Le paquet **.15**

##### LAITUE POMMÉE

Gr. 24, Produit U.S.A.

Ch. **.59**

##### POMMES VARIÉTÉ

McIntosh, produit du Québec  
Sac 5 livres **.95**

#### CIGARETTES

de toutes marques

Format rég.

Le carton **7.19**

King Size

Le carton **7.29**

#### JUS D'ORANGE

pur sucré ou non sucré  
F.B.I. Jarre 64 oz

**1.25**

#### CAFÉ MOULU

Red Rose

Sac 1 lb

**2.69**

#### CAFÉ INSTANT

Maxwell

Jarre 10 oz

**4.98**

#### THÉ RED ROSE

Orange Pekoe

Bte 60 sacs

**1.59**

#### KETCHUP HEINZ

Bouteille 32 oz

**1.15**

#### SAUCE À SALADE

Miracle Whip

Jarre 32 oz

**1.29**

#### CROUSTILLES DULAC

Rég. ou ondulées

Sac 225 gr.

**.69**

#### CRÈME GLACÉE

Laval, assortie

Cont. 2 litres

**1.79**

#### CHOCOLAT "VESTA"

de Lowney's

Bte 1200 gr.

**4.69**

#### Mouchoirs de papier

Kleenex

Bte 100's

**.38**

#### FROMAGE

Cheez Whiz

Jarre 32 oz

**2.87**

#### COCA-COLA

Bte 750 ml

**6 pour**

plus  
dépôt

**1.59**

#### PRODUITS "ST-CASTIN"

##### Tomates de choix

Bte 19 oz

**.50**

##### Pêches en demies

Bte 28 oz

**.95**

##### Asperges longues

Bte 12 oz

**1.13**

##### Sacs à poubelles

Intérieur

Pqt de 10

**.41**

##### Bettes marinées

Jarre 24 oz

**.62**

##### Essule-tout

Pqt 2 rix

**1.09**

**VOTRE MARCHÉ "GEM"**

SERVICE DE  
LIVRAISON  
Quantité limitée

MAGASIN AMIOT INC.  
162 LAVOIE — RIMOUSKI  
TEL. : 723-4245

# Opinion publique

Pour faire suite à la rencontre avec un membre du Club Lions, nous avons décidé d'écrire un article pour informer la population sur les dons que cet organisme accorde aux différents groupes sociaux de

Rimouski.

Après avoir étudié le rapport financier de l'année 1977-78 du dit organisme, nous avons été à même de constater que ce dernier n'était pas avare dans la répartition de ses dons.

Nombreux sont les organismes qui bénéficient de son aide, tels que le Comité Santé et Bien-Etre, les Etoiles de Rimouski, le Comité de Bénévolats des Etablissements des Etablissements de Santé, les Assoiffés de Vivre, la Paralyse Cérébrale, la Clinique de

Sang et les Déficiants Auditifs.

Une fausse publicité s'est cependant créée autour du Club Lions, à croire que celui-ci se servait d'une grande part de l'argent recueilli dans les poches des citoyens, pour rembourser les frais encourus par leur nombreuses activités personnelles, ex: les soupers qui reviennent aux deux semaines, les conférences, les voyages, etc. Il est temps d'éclaircir cette situation en insistant sur le fait que chaque activité

nécessite une contribution personnelle de chaque membre.

Nous tenons cependant à soulever un fait qui a particulièrement attiré notre attention au cours de l'entrevue. Il s'agit d'une distorsion qui existe entre "certains dîners et certains faits" du Club Lions.

Celui-ci nous a clairement démontré qu'il mettait en tête de liste, comme ses principaux bénéficiaires, les Assoiffés de Vivre ainsi que la Paralyse Cérébrale. Cependant, les chiffres du

Rapport nous révèlent que les Etoiles de Rimouski ont eu la plus grosse part du "gâteau".

Par contre, lors des campagnes de financement, le Club Lions a tendance à se manifester à même le nom des Assoiffés de Vivre et de la Paralyse Cérébrale. Nous nous posons la question à savoir si cette conduite ne viserait pas à se donner une meilleure figure pour stimuler la participation des gens \$\$\$.

Un groupe d'étudiant en Assistance Sociale

## QUAND LA LANGUE DEVIENT BONNE

A première vue, les Ardennes sont un pays moins souriant que la Provence. Les fenêtres n'y sont point hautes mais très basses, le nez dans la terre et non les yeux au ciel, les toits y sont d'ardoise grise et non de tuile rouge, on rentre tôt le soir dans les maisons car la brume tombe sur les vallées, et l'on est bien au coin du feu. Mais dans les forêts, derrière les rochers, au creux des vallons se cachent aussi des mystères, et l'on assiste également à de beaux miracles.

Ainsi lorsque la sainte Famille pénétra dans la première forêt d'Ardennes, elle n'avait pour l'éclairer que l'étoile guidant ses pas. Tout, alentour, était sombre, mais non silencieux car l'esprit malin régnait en maître ici. Où se cachait-il donc?... Tout simplement dans les bêtes de la forêt: la biche et l'écureuil, le lapin, la belette et l'oiseau bleu... Esprit malin, c'est beaucoup dire, c'était plutôt l'esprit tracassant qui habitait ces gentilles bêtes et les faisait alors bavarder d'un ton aigrelet comme celui des vieilles sorcières, et ricaner à l'idée des farces qu'elles allaient entreprendre. Ainsi personne n'osait se hasarder dans la forêt, dès que le jour était tombé, car on ne savait plus alors qui se cacherait derrière les yeux doux de la biche ou le poil gris du charmant lapin.

Marie et Joseph entendaient bien autour d'eux le concert peu rassurant des rires et des bavardages, ils sentaient bien le souffle hostile qui les frôlait, et ils se hâtaient autant qu'ils le pouvaient, pressant le petit âne de sortir prestement de la forêt.

Mais le pauvre saint âne était tout entouré de bestioles qui ne lui faisaient guère amitié, et tombaient sur sa tête, entravaient ses pieds et bien d'autres agaceries.

Aussi Marie, la douce, parla:

- Bonjour, amis de la forêt..., s'il vous plaît, veuillez nous accompagner, la nuit est sombre..., chantez..., dansez pour mon Jésus.

Alors, il se passa une chose extraordinaire.

La biche pensa: "Ton Jésus n'est pas si beau que mon faon", mais elle dit:

- Je croyais que mon faon était le plus bel enfant du monde mais le tien est encore bien plus joli.

L'écureuil pensa: "Je vais casser des noisettes sur la tête de l'âne et il deviendra sourd", mais il dit:

- Je vais faire du lait de noisette pour le petit enfant et son âne.

La belette et le lapin pensèrent qu'il serait bien amusant d'empêcher l'âne d'avancer en lui passant dans les pattes, mais ils marchèrent à ses côtés bien sagement sans rien dire... Quant à l'oiseau bleu, il vint se poser sur Jésus pour lui chauffer le coeur et Marie fut bien émue...

La chouette centenaire et sage qui regardait tout cela dit au passage:

- Quand la langue devient bonne le coeur l'est aussi.

# Joyeuses Fêtes

## La direction et le personnel







MERCÌ À TOUTE LA CLIENTÈLE

# LAVOIE & BOUCHER inc.

770 BOUL. ST-GERMAIN OUEST, RIMOUSKI — 723-3554



Sanitone

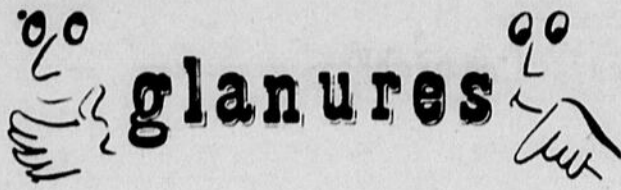
Maître Nettoyeur Certifié

## VALET SERVICE ECLAIR inc.

NETTOYAGE A SEC — RICHARD FILLION, président.

330, Cathédrale 723-2247 Rimouski

- Livraison à domicile
- 4 camions à votre service
- Pressage
- Lavage de chemises



# Le sourire de la semaine



Suzanne Tousignant est secrétaire à Québec-Téléphone, au service du développement des ressources humaines, autrefois appelé le service du personnel. Grande, elle mesure un mètre soixante-dix. Noire aux yeux verts, elle aime beaucoup le sport de plein air tel le ski, le motocyclisme. Elle aime bien à l'occasion se livrer à une partie de volleyball avec les amis ou à un match de badminton. Son animal préféré est le chien. La race qu'elle privilégie, le cooley. Mais tout compte fait, quel beau sourire!

[Photo Le Rimouskois]

— "L'Arc-en-Ciel" centre d'hébergement situé au 163 Evêché ouest, avise la population que ses services seront interrompus du 23 décembre 1978 au 3 janvier 1979. Les services repré-

dront normalement à partir de cette dernière date. Pour renseignements, veuillez composer 724-9811.

— On avise que le Ministère des Communications du Québec a accordé une sub-

vention de trois mille dollars à la Fédération Professionnelle des Journalistes du Québec afin de contribuer financièrement à l'organisation de trois colloques régionaux axés sur le perfectionnement des journalistes, à Rimouski, Montmagny et Granby.

— L'AFEAS de St-Robert tiendra sa réunion mensuelle, mercredi le 20 décembre au local habituel. Les dames sont toutes invitées à venir terminer cette année en beauté.

— Il y aura échange de cadeaux. Une très belle réunion qui va vous intéresser nous en sommes convaincus. Bienvenue à tous!

— Nous avons reçu votre demande pour exposer à la Grande Ourse cet hiver. Cependant, nous manquons d'information à votre sujet.

— Voudriez-vous s'il vous plaît compléter votre demande à l'aide du document ci-joint et nous renvoyer le tout avant le 15 janvier 1979. Je vous envoie aussi les dates possibles d'exposition. Veuillez nous indiquer votre choix. Les dates possibles sont: du 17 février au 8 mars, du 10 mars au 29 mars, du 31 mars au 26 avril.

— L'Atelier galerie communautaire La Grande Ourse invite les producteurs en arts visuels soit: peinture, gravure, dessin, photo, sculpture etc... à faire parvenir leur demande d'exposition pour la saison hiver 1979 en incluant une fiche explicative avec nom et adresse, numéro de téléphone, techniques utilisées, nombre et grandeur approximatives des pièces, quelques diapositives ou photos des oeuvres.

— Vous envoyez le tout avant le 15 janvier 1979 à: La Grande Ourse, Marien Jomphe, 186 rue Rouleau, Rimouski, 724-9595.

— Les Sessions Communication Parent-Enfant continueront au même rythme dès la 2<sup>e</sup> semaine de janvier (dans le cadre de l'éducation des adultes).

— Dix rencontres passionnantes pour apprendre efficacement à vivre ensemble. Méthode "Ni vainqueur, ni vaincu".

— Contenu des cours: les 13 obstacles à la communication, que faire quand l'enfant à le problème?, que faire quand j'ai le problème?, que faire quand il y a conflits de besoins?, que faire quand il y a conflits de valeurs?, comment les deux parent et enfant peuvent sortir gagnants?.

— Animatrice: Bernadette Bélanger [maîtrise en Pastorale, Sciences familiales].

— Les parents intéressés sont priés de communiquer avec Madame Ginette Pelletier à 723-9268 ou B. Bélanger à 724-6623 (heure des repas avant le 5 janvier).

— Hâtons-nous! Il ne reste plus que quelques places pour le mardi et jeudi soir de 19:30 à 22:30 heures. Premier arrivé, premier servi!

— Le Conseil d'administration du Conseil Régional de la santé et des services so-

ciaux région Bas St-Laurent Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, procédait lors d'une réunion tenue, le jeudi 30 novembre dernier à l'élection de son nouveau président pour l'année 1979-80 en la personne de M. Jean-Bernard Carrière.

— M. Carrière est professeur au Collège de la Gaspésie et membre du Conseil d'Administration du C.R.S.S.S. depuis un an.

— Félicitations à M. et Mme Donald Dubé (Jeanne-Mance) pour la naissance de leur magnifique fille, le 19 novembre dernier à une heure 53 minutes. Elle pesait 7 livres et 4 onces et demi et se prénomme Christine.

— Une invitation toute spéciale est faite à tous les déficients auditifs de la région. Enfants et adultes ayant des problèmes d'audition quelque soit leur âge, sont invités à se rendre à la Fête de Noël organisée pour eux au nouveau centre d'achat "Le Carrefour Rimouski", vendredi, le 22 décembre à 15 heures dans le Mail d'Entrée, en face du magasin La Baie.

— Le Père Noël vous attend avec de nombreux cadeaux et veut tous vous voir cette année, il est très riche et il veut vous combler. Quelque soit votre âge, nous vous attendons et il nous fera grand plaisir de vous accueillir en grand nombre.

— Il y aura souper communautaire le 28 décembre, à 17 heures 30, au Bar O, pour fêter le Jour de la Fête des Saints Innocents.

— En fait, ce souper sera un concours de pâté chinois et vous êtes invités à amener votre propre pâté chinois ou à venir déguster celui des autres. Le 1<sup>er</sup> prix est un voyage à Pékin pour 2 pâtés chinois, pour 14 jours. Le 2<sup>e</sup>me prix est un trophée surprise.

— En soirée, il y aura spectacle de l'APETAC, couverture normale de tout pâté chinois qui se respecte. Pour nous aider à mieux planifier ce souper, on demande à tous ceux qui amèneront leur pâté de nous avvertir un peu à l'avance à 724-2022 ou 722-6188. L'AMIPAC [l'Association des Mangeurs Insatiables de Pâtés Chinois].

— La Sûreté Municipale de Rimouski nous signale qu'il s'est produit, du 4 au 18 décembre 1978, sur nos routes quatre-vingt-six accrochages, neuf délits de fuite, trois accidents avec blessé et un accident mortel impliquant Madame Suzelle Bérubé Côté, le 9 décembre dernier, frappée mortellement au coin des rues Dubé et Sirois, à Rimouski.

— De plus, la Sûreté Municipale nous confie que quarante-quatre vols ont été effectués pendant cette même période, soit du 4 au 18 décembre 1978, dont des vols par effraction, tentatives de vol et plusieurs arrestations, nous apprend-t-on, en ce qui concerne les vols à l'étalage.

**723-2242**

**Ambulance de Rimouski Enr.**

— La Sûreté nous fait part, par surcroît, de quatre cas d'incendie dont un majeur sur la rue Monseigneur Langis, à Rimouski, cinq cas de vandalisme, trois voies de fait ainsi que sept cas d'ivresse.

— De même, la Sûreté Municipale de Rimouski nous signale que vingt-quatre conducteurs se sont vus émettre des billets d'infractions à l'intérieur des limites de la ville de Rimouski, en ce qui a trait à la vitesse.

— C'est, à toute fin pratique, les événements et les

faits qui se sont produits pendant la période s'échelonnant du 4 au 18 décembre 1978.

— La Sûreté Municipale de Rimouski, d'ici là, vous invite donc à la prudence sur la route.

— Le ministère des Affaires municipales accorde \$957,000.00 à la municipalité de St-Simon paroisse, comté de Rimouski, pour des travaux d'aqueduc avec protection incendie et égout sanitaire. Cette subvention représente 75% du coût des travaux. Elle a été accordée dans le cadre du programme PAIRA (programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc).

**DENTUROLOGISTE CLINIQUE**

**LUCIEN ROUSSEAU D.D.**

Fabrication de prothèses dentaires

Montage de précision, réparation, service de 1h.

148 St-Barnabé Rimouski **DENTIERS**

Edifice Restaurant Carlo

Pour rendez vous: **réf: 724-8082**

Acceptons bien-être social

**GARNEAU & GIASSON**

ARPENTEURS - GEOMETRES

Yvan Garneau, A.G., Charles A. Giasson, A.G.

30 Evêché, Est, Rimouski, suite 302

Tél.: bur.: 723-3214

SUR RENDEZ-VOUS **723-6444**

**Dr James E. Paulin**

OPTOMETRISTE

35 ouest Evêché Rimouski

Face à la rue St-Louis

**OPTOMETRISTE**

**Dr Germain Guerrette, O.D.**

EXAMEN DE LA VUE

VERRES DE CONTACT

REEDUCATION VISUELLE

53 OUEST EVECHE RIMOUSKI.

RENDEZ-VOUS SUR APPEL. **(418) 724-9822**

LE VOTRE JOURNAL

**RIMOUSKOIS**

212 Cathédrale - Rimouski - 723-2571

Gaelan Ouellet, président  
Jacques Gagnon, directeur  
Claude Rioux, rédacteur en chef  
Claude Pineault, journaliste  
Hugues Albert, sport  
Doris Labonté, sport  
Noël Bouchard, sport  
Richard Paré, publicitaire  
Claude Rioux, graphiste  
Ghislaine De Champlain, secrétaire  
Mimi Gagnon, chroniqueur  
Jean-Yves Thériault, chroniqueur  
Eugene McNutt, chroniqueur  
Jacques Morin, chroniqueur  
Jean Morin, chroniqueur

Publié par: Les Editions du Bas St-Laurent Inc.  
212 Cathédrale, Rimouski, C.P. 460, Tél.: 723-2571

Composition et montage: Impressions des Associés Inc.  
212 Cathédrale, Rimouski, P.O.

Imprimé par: St-Romuald Offset Inc., St-Romuald, P.O.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, No D-755-124

Abonnement: \$25.00 par année — Canada

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.

Membre des Hédos Régionaux

**13,200 COPIES**

En service cette fin de semaine à Rimouski

**Pharmacie Raymond Fortier**

124 St-Germain Est  
4 pharmaciens à votre service

**Tél: 724-4411**

Samedi, 23 déc.: de 9h00 à 21h00  
Dimanche, 24 déc.: de 11h00 à 13h00 et 18h00 à 20h00  
Lundi, 25 déc.: FERMÉE  
Mardi, 26 déc.: De 11h00 à 13h00 et 18h00 à 20h00

POUR URGENCE: Gilles Thériault, pharmacien 724-9439

Politique québécoise de la santé et de la sécurité des travailleurs

# La loi qui vient devra satisfaire nos revendications

Le LIVRE BLANC présenté au public au mois d'octobre 1978 par le Ministre Pierre Marois, comme la politique québécoise sur la santé et la sécurité au travail, ne satisfait pas nos revendications et est malheureusement un nouvel exemple d'un phénomène constaté trop souvent sous le présent gouvernement, soit l'incapacité de traduire

dans les textes ses intentions souvent généreuses pour l'élaboration de politiques favorables aux travailleurs.

Ce livre Blanc sur la santé et la sécurité au travail, parrainé par le Ministre au Développement Social du Québec, démontre l'urgence pour l'Etat d'intervenir dans ce domaine, car, de l'avis du Ministre lui-même,

il en coûte environ deux milliards par année en accidents et maladies du travail

**La situation actuelle**

La première partie de ce document est un constat brutal de la réalité dans ce domaine au Québec et ce n'est là qu'un aperçu de la situation, car il est difficile d'évaluer les malaises et souffrances de ceux qui subissent les accidents et les maladies, de même que les effets ressentis par les proches de ces accidentés. C'est grâce aux luttes que

les travailleurs ont menées avec l'appui du mouvement syndical et particulièrement de la CSN depuis quelques années que le gouvernement se penche sur cette question.

**Le régime proposé**

Dans la deuxième partie du Livre Blanc, intitulée "Le régime proposé", nous constatons que ce document demeure au stade des bonnes intentions et c'est pourquoi nous poursuivons une campagne d'information et de mobilisation auprès des Syndicats affiliés pour que

la loi projetée les satisfasse.

Nous nous rappelons du débat qui a entouré, il y a un (1) ans, l'adoption de la loi 45, amendant le Code du Travail du Québec. Les objections que nous avons fait valoir à ce moment se sont avérées fondées. Nous avons dit au Ministre Pierre-Marc Johnson que ses bonnes intentions n'étaient pas suffisantes, que le texte de loi devait tenir compte de la réalité vécue tous les jours par les travailleurs nous disons la même chose aujourd'hui au Ministre Marois.

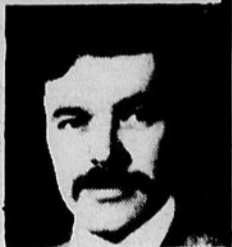
Le Conseil Central de la CSN du Bas St-laurent endorse une certaine partie de la politique gouvernementale comme par exemple:

"Son intention d'inscrire dans la charte des droits et libertés de la personne le "droit général des travailleurs à des conditions de vie au travail qui respectent leur santé et leur intégrité physique".

L'unification au sein d'un seul organisme de la série

(suite de la page 6)

## D'un bout à l'autre du comté



### Normes provinciales vs normes régionales

Voici un extrait de mon discours en 2e lecture sur la loi de protection du territoire agricole sur la difficulté de concilier les normes nationales et les normes régionales.

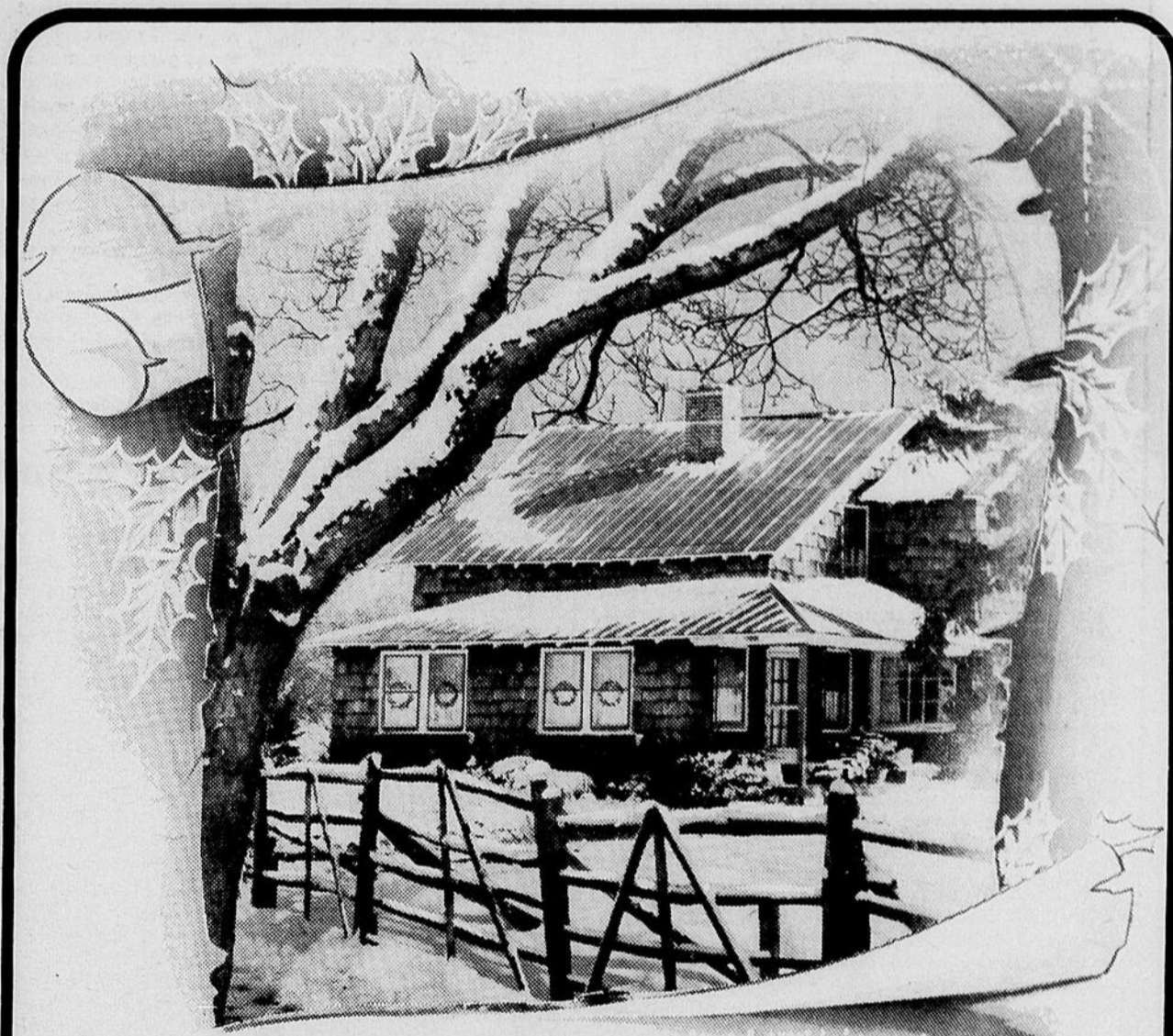
Il faut des normes régionales. Les députés qui prennent le temps d'aller rencontrer les citoyens qu'ils représentent entendent souvent ce genre de remarque: "Très souvent, en élaborant des politiques pour les grands centres, on pénalise les régions périphériques". La nouvelle loi sur la protection du territoire régional pose le même type de problème, que les règlements de l'Environnement et de la construction. Il arrive que des mesures qui ont un effet précis autour des grands centres urbains aient l'effet inverse en région. Je veux illustrer concrètement ma pensée. Rivière-du-Loup, Rimouski, Mont-Joli, Matane et les municipalités environnantes tireraient avantage de l'application des normes de la loi de protection du territoire agricole telle que conçue actuellement. Mais l'application de ces mêmes normes dans les autres municipalités rurales et surtout dans les municipalités de l'arrière-pays où il y a aussi du bon sol agricole, principal critère pour zoner, contrediraient tous les efforts faits pour maintenir en vie ces municipalités et pour maintenir une certaine densité d'habitation dans les rangs de ces municipalités. Nous sommes obligés de demander que, pour une même loi, des normes différentes soient appliquées, dans diverses parties des territoires régionaux. Pour appuyer ce principe, je désirerais citer un texte que le géographe Clermont Dugas de l'Université du Québec à Rimouski présentait récemment au ministre de l'Agriculture.

"Ce sont en général les localités forestières ou agro-forestières qui comptent le plus de résidents travaillant à l'extérieur. Tout ceci implique que le territoire agricole est actuellement habité par un nombre élevé de personnes qui ne vivent pas de l'agriculture. Mais au lieu de défavoriser l'agriculture, cette situation s'avère bénéfique sous ce type d'activité. La présence de résidents non liés à l'agriculture dans les rangs a pour effets en de nombreux secteurs

- 1) de consolider le tissu de peuplement
- 2) d'assurer le maintien de services à un coût raisonnable et
- 3) de créer des liens de voisinage importants pour briser l'isolement physique et créer ainsi une meilleure qualité de vie
- 4) de freiner la destruction du milieu et l'abandon de l'agriculture
- 5) de contribuer dans les municipalités peu peuplées à justifier l'existence du niveau de service indispensable au maintien dans l'agriculture des quelques travailleurs qui y sont encore.

Interdire l'implantation de travailleurs non agricoles, en milieu agricole, amènerait à moyen terme la fermeture complète de secteurs agricoles et ultérieurement de localités. Le contexte socio-économique de l'Est du Québec est tel qu'une mesure législative indispensable dans la plaine de Montréal pourrait avoir ici des effets désastreux, si elle n'était pas appliquée selon certaines modalités particulières". Il semble évident que si l'on désire à la fois protéger le territoire agricole et éviter les erreurs des politiques uniformisées, il est nécessaire que la loi prévoit l'existence de normes régionales particulières.

Alain Marcoux,  
Député du comté de Rimouski  
148, St-Barnabé, ch. 303  
Rimouski  
Tél.: 722-6077



*C'est la période des Fêtes!  
La direction et le personnel de notre jeune entreprise vous offrent, à chacun de vous, les meilleurs vœux.*

*Joyeux Noël à Tous*



**MATÉRIAUX BCB**  
LTEE

166 OUEST, EVECHE, RIMOUSKI TEL: 722-7744 GROS ET DETAIL

**MARCEL GAGNÉ, président**

# La loi qui vient. . .

(suite de la page 5)

de lois et de règlements concernant la santé et sécurité au travail, aujourd'hui dispersés dans plusieurs ministères et organismes par gouvernementaux.

Cependant, nous ne partageons pas certaines parties du Livre Blanc, et principalement sur les points suivants:

"Le droit au travailleur de cesser d'occuper un poste de travail seulement s'il y a un danger imminent.

Le droit exclusif au comité paritaire d'enquêter sur tout sujet relatif à la santé et sécurité au travail.

Le droit à un employeur de congédier un travailleur qui a subi un accident ou maladie de travail.

Le droit de contester le diagnostic du médecin traitant pour le paiement de l'indemnisation due à un accident ou maladie de travail.

Nous ne partageons absolument pas la philosophie qui soutient la plupart des politiques du Livre Blanc et particulièrement celle qui consiste à prôner la collaboration entre travail-

vailleurs et employeurs au sein de comités paritaires.

Pour nous, la question de la santé et de la sécurité doit être l'affaire des travailleurs eux-mêmes parce qu'ils

sont les seuls directement concernés. A nos yeux, les comités paritaires locaux ne sont qu'un lieu de dépôt et de négociation de nos demandes en sécurité-santé.

Nous avons l'intention de continuer la mise sur pied de comités strictement syndicaux de sécurité santé.

Quant aux comités paritaires sectoriels, ils apparaissent comme en voie possible d'évitement. C'est sur les lieux de travail que se posent les problèmes et c'est là qu'ils doivent se régler.

Enfin, nous constatons que le Livre Blanc ne privilégie pas une approche qui aurait pour objectif l'élimination des dangers à la source, mais insiste beaucoup plus sur les attitudes les comportements et les responsabilités des travailleurs.

### Nos positions

Nous avons comme principe l'élimination des dangers à la source, plutôt que d'obliger les travailleurs à porter des appareils protecteurs.

Les revendications particulières que nous proposons à être incluses dans le texte de la loi que le Ministre Marois doit déposer à l'assemblée nationale sont:

1. le droit individuel et collectif d'arrêter de travailler en cas de danger, sans pénalité.

2. le droit pour le syndicat d'enquêter sur toutes conditions de travail, indépendamment du patron.

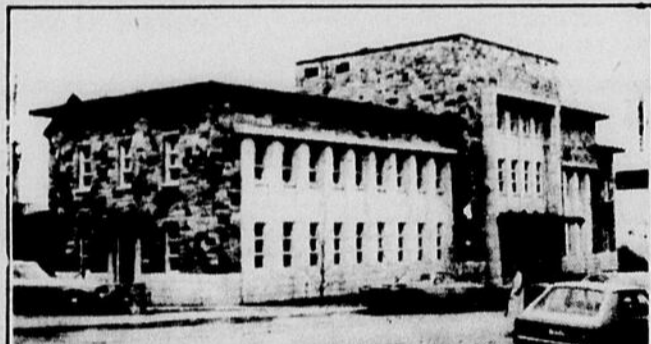
3. le droit à la pleine garantie d'emploi et de salaire en cas d'accident ou de maladie du travail.

4. le droit au médecin de son choix et au paiement de la comensation sur la base de son diagnostic.

Comme, en principe, le Livre Blanc doit servir d'assise au projet de loi à venir, nous sommes inquiets du fait que ce projet de loi puisse refléter certaines orientations contenues dans ce livre qui ne satisfieront pas nos revendications.

Tous les efforts d'information et de mobilisation du Conseil Central du Bas St-Laurent, durant les prochaines semaines, seront mis en oeuvre dans le but de s'assurer que cette loi réponde davantage à nos revendications ce que ne fait pas le Livre Blanc.

Nous estimons essentiel pour notre centrale, la CSN de mettre de l'avant ce que nous croyons être nécessaire pour le respect de la santé et de la sécurité des travailleurs.



**Dans l'edifice des pas perdus**  
par: NOEL BOUCHARD

Une dame de Rimouski âgée de 36 ans, est présentement détenue dans les cellules de la prison Gomin à Québec, en rapport avec un incendie criminel. La prévenue a comparu devant le juge Mark Dubé mercredi dernier au Palais de Justice local et son enquête préliminaire a été fixée au 31 janvier. D'ici là, l'accusée demeurera incarcérée puisque tout cautionnement lui a été refusé. Cette dernière accusation fait suite à une maison de rapport située au 474 Place Mgr Langis, lundi soir le 11 décembre.

D'après un policier-enquêteur, les dommages de ce dernier sinistre se chiffraient aux environs de \$35,000.00. La bâtisse abritait une trentaine de logements et plus de 60 personnes ont été jetés sur le pavé.

La prévenue a été arrêtée par les policiers de la Sûreté Municipale de Rimouski vers deux heures mardi matin.

Depuis juin 1978, c'est le troisième incendie d'origine criminel à survenir dans ce quartier. Le montant total de ces feux est évalué à plus d'un million de dollars.

### Cité à son procès

Un individu de Sept-Iles, Roméo Grégoire âgé de 25 ans, a été cité à son procès lors des prochaines assises criminelles du district judiciaires de Minguan, prévues pour janvier 1979, en rapport avec une double tentative de meurtre. Cet attentat est survenu au Bar à la Grange de l'Hôtel Sept-Iles, le 5 septembre dernier. C'est le juge Yvon Mercier de la Cour des Sessions de la Paix qui en a décidé ainsi après avoir présidé l'enquête préliminaire. D'après les policiers, le prévenu se serait présenté à l'intérieur de l'hôtel avec un fusil de calibre 410. Des coups de feu avait été tirés mais personne n'avait été blessée.

### Vol à main armée à Rimouski

Jeudi soir le 14 décembre, un individu armé et masqué s'est présenté au Centre des Aubaines, situé au 173 rue Keable à Rimouski vers 18 heures et s'est fait remettre le contenu du tiroir-caisse. Le montant du vol est de \$90.00. Par la suite, l'intrus a pris la fuite dans une direction inconnue. Les policiers de la Sûreté Municipale de Rimouski poursuivent toujours leurs recherches afin de mettre la main au collet du malfaiteur. D'après une source digne de foi, l'arrestation du suspect serait imminente.

### un demi-million de drogue

Un jeune homme de Mont-Carmel dans la circonscription de Kamouraska, Pierre Lemieux âgé de 28 ans, a comparu la semaine dernière au Palais de Justice de Rivière-du-Loup devant le juge Jean-Paul Bérubé. Lemieux est accusé d'avoir importé au Québec, 60 livres de haschich solide et d'avoir été trouvé en possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic. Le prévenu a nié sa culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au premier février 1979. D'ici son enquête, l'accusé a été remis en liberté sous conditions. D'après les enquêteurs, la drogue saisie serait évaluée sur le marché noir entre 300 et 500 mille dollars. C'est la plus importante saisie à survenir dans l'Est du Québec par la Gendarmerie Royale du Canada.

## Les Habitations Populaires de l'Est Inc.

La semaine dernière, les Habitations Populaires de l'Est (H.P.E.) mentionnait entre autre chose, dans son article: **Supplément aux loyers** (négocié par la (CHF):

"Afin d'aider les membres d'une coop qui devront déboursier plus que le montant indiqué par l'échelle de loyer en vigueur dans la province en question, le gouvernement fédéral fournira des suppléments unilatéraux au loyer basé sur le revenu des récipients. Ces suppléments seront disponibles jusqu'au point où le montant restant de la subvention au taux d'intérêt sera épuisé. Les vérifications annuelles des revenus seront effectués par la coop et soumis à la SCHL.

Tout le monde doit se poser la même question:

### Comment sera administré ce programme?

Le programme "Supplément au loyer" sera administré par la Société d'habitation du Québec et fera l'objet d'une convention signée par la coopérative d'habitation et par la Société d'habitation du Québec.

Par ce programme, la Société d'habitation du Québec peut verser à une coopérative ou à un organisme sans but lucratif la différence entre le coût d'opération d'un logement pour la coopérative ou l'organisme sans but lucratif et la capacité de payer de ses membres-locataires selon l'échelle de loyer provinciale (l'échelle de loyer des HLM).

**Exemple:** un loyer dont le coût est de \$210.00 dans une coopérative d'habitation ou dans un organisme sans but lucratif; un membre-locataire dont le revenu annuel redressé est de \$5,928.00 et qui, selon l'échelle de loyer provinciale ne peut affecter plus de \$110.00 pour son loyer mensuel, se verra octroyer \$100.00 par le programme "Supplément au loyer".

De plus, le programme dit: "Une coopérative, pour un projet de plus de 80 logements pourra faire désigner jusqu'à 25% de ses logements pour fin de supplément au loyer. Si le projet de la coopérative comporte moins de 80 lo-

gements, la coopérative pourra faire désigner jusqu'à 20 logements."

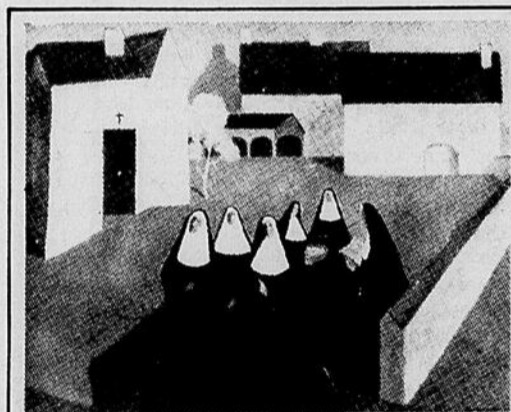
Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à:

**Les Habitations Populaires de l'Est,**  
149 St-Germain est,  
C.P. 308,  
Rimouski, G5L 1A9  
Tél.: 722-8535

## Reproductions en nombre limité

(25 modèles différents)  
du peintre québécois

Jean-Paul Lemieux



LES URSULINES, 1951

12"x15"



L'HIVER, 1969

12"x15"



1910 SOUVENIR, 1962

16"x18"

La peinture est selon moi,  
"l'art de créer des  
illusions sur une  
surface" . . .

—Jean-Paul Lemieux



LA GRANDE PLACE

# Regards sur la praxis étudiante

Depuis plus de trois semaines, les étudiants des Cégeps, appuyés un temps par l'UQUAM et leurs confrères de certaines facultés, fondent leurs revendications de gratuité scolaire et de "vie subventionnée" sur le droit universel et inconditionnel à l'éducation.

L'Association d'éducation du Québec reconnaît ce droit fondamental, mais elle s'interroge sur l'exercice réel de ce droit quand les débrayages en série privent de cours un grand nombre d'étudiants motivés et désireux de poursuivre la session et quand d'autres jeunes adultes en chômage ou oeuvrant déjà sur le marché du travail au salaire minimum ne peuvent bénéficier de pareilles subventions.

En outre, alors que l'égalité des chances supposerait l'extension des allocations de séjour et de pension à d'autres classes de gens démunis de savoir et de pouvoir, un système de

prêts et-ou de bourses de- meurera toujours une mesure corrective limitée dans sa portée et destinée seulement à ceux qui fréquentent les institutions post-secondaires.

Il reste qu'il faudrait reviser les critères - peut-être trop rigides - suivant lesquels on détermine le montant du prêt et de la bourse accordée aux étudiants de milieux éloignés ou de condition familiale précaire.

## Le SERM dénonce le projet de loi 96

Le Conseil d'administration du Syndicat de l'Ensei-

gnement de la région de la Mitis (SERM) dénonce avec vigueur le caractère patronal du projet de loi 96 modifiant la loi de l'instruction publique.

d'autre part, dans le meilleur des mondes, fût-il le plus ouvert et le plus égalitaire, on ne saurait accepter que le statut d'indépendance totale et de non-endettement réclamé par les étudiants contestataires, signifie purement et simplement un salaire garanti sans responsabilité devant ses concitoyens et devant l'état.

A ce stade de leur évolution, les jeunes tendent

normalement à l'acquisition progressive d'une saine autonomie; ils cherchent à s'identifier et à se réaliser dans l'exercice d'un rôle social conforme à leurs aspirations. Ceci implique d'abord qu'ils répondent de leurs actes et saument devant la communauté sociale les implications et les conséquences de leurs choix.

Ils sont actuellement divisés sur les formules d'aide dont ils pourraient bénéficier. Les uns acceptent la contribution de leurs parents, d'autres attachent de l'importance à leur propre contribution et certains préfèrent même remettre les sommes empruntées et assurer à la collectivité des services proportionnels à ce qu'ils en ont reçu, plutôt que de devoir leur instruction à l'état. Ne pourrait-on pas examiner sérieusement les alternatives à proposer en ce sens au libre choix de l'étudiant engagé dans le difficile apprentissage de la vie du citoyen adulte?

Au lieu de céder à leur tour au harcèlement, à l'affrontement, aux luttes de pouvoir et aux vains ultimatums, il semble à l'Association d'éducation du Québec que les étudiants auaient avantage à rentrer en classe et à poursuivre la session déjà compromise, sans

Les modifications que propose le projet de loi enlèvent des droits fondamentaux aux enseignants et permettent au gouvernement, par le biais d'une législation extérieure, d'intervenir directement dans le déroulement des négociations en obligeant le transfert au niveau provincial des objets portant sur le non-renouvellement, le renvoi, le bris de contrat, l'affectation et la suspension.

De plus ce projet étend à l'ensemble des personnes administratives et enseignants, le champ de mutation. Ainsi un enseignant pourrait sur décision de la commission scolaire devenir un cadre ou un employé de soutien.

Il apparaît évident pour le Conseil d'administration du SERM que ce projet de loi s'inscrit dans une stratégie visant à placer les parties patronales dans une position favorable à la table de négociation.

Il ne fait plus de doute que le gouvernement du parti québécois a mis de côté ses préjugés favorables envers les travailleurs pour entrer de plein pied dans la philosophie des gouvernements précédents. Si le gouvernement adopte la ligne dure, il devra s'attendre à ce que les enseignants ripostent de la même façon.

Le Conseil d'administration adhère à la démarche mise de l'avant par la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) en sensibilisant les membres du SERM et en exerçant des pressions auprès du gouvernement pour qu'il retire son projet de loi et prenne les mesures nécessaires afin que les négociations se déroulent sans entrave et que cette loi ne contredise pas les dispositions des conventions collectives négociées.

renoncer cependant à explorer et à proposer aux instances gouvernementales diverses formules aptes à améliorer la condition des étudiants qui doivent compter sur une aide supplémentaire pour vivre décemment.

Il serait indiqué également que dans l'élaboration

leur plan d'action et dans toute démarche entreprise pour le réaliser, ils assurent que les "droits et libertés" de la personne soient respectés en misant davantage sur les valeurs sociales et morales qui garantissent l'évolution ordonnée d'une société démocratique en pleine vitalité.

### Communication-Québec

**Nous téléphoner, c'est bien.**

**Nous visiter, c'est mieux!**

Nous sommes heureux de vous répondre au téléphone, mais nous aimerions aussi vous connaître, vous recevoir et vous décrire nos services.

Nous souhaitons vous fournir tous renseignements désirés, quel que soit le service gouvernemental qui vous intéresse. Et nous vous remettons volontiers les publications gratuites que nous possédons et que nous destinons au public.

Vous nous trouverez facilement puisque nous sommes au coeur de la ville, 164, St-Germain est, et qu'il y a, derrière, tout le stationnement voulu pour garer votre voiture.



No YH004M \$250 00



No YL215M \$275 00

Dessus blanc, revers acier inoxydable. Cadran bleu. Marqueur en diamant à 12 heures. Disponible en jaune \$275 00

**LA COLLECTION DE MONTRES SEIKO QUARTZ AVEC DIAMANT POUR FEMME. JAMAIS LE TEMPS N'A ETE AUSSI BEAU.**

Conçue à l'intention de la femme de goût qui recherche la fiabilité. Le cadran de chaque montre est orné d'un splendide diamant qui y marque midi-minuit.

Ici, la précision exceptionnelle de Seiko revêt une élégance toute féminine. Et ces montres sont aussi exactes qu'elles sont remarquables par leur beauté. Venez faire votre choix parmi une gamme étendue de styles qui composent la nouvelle collection Seiko Quartz pour femme avec diamant.

Seiko Quartz.

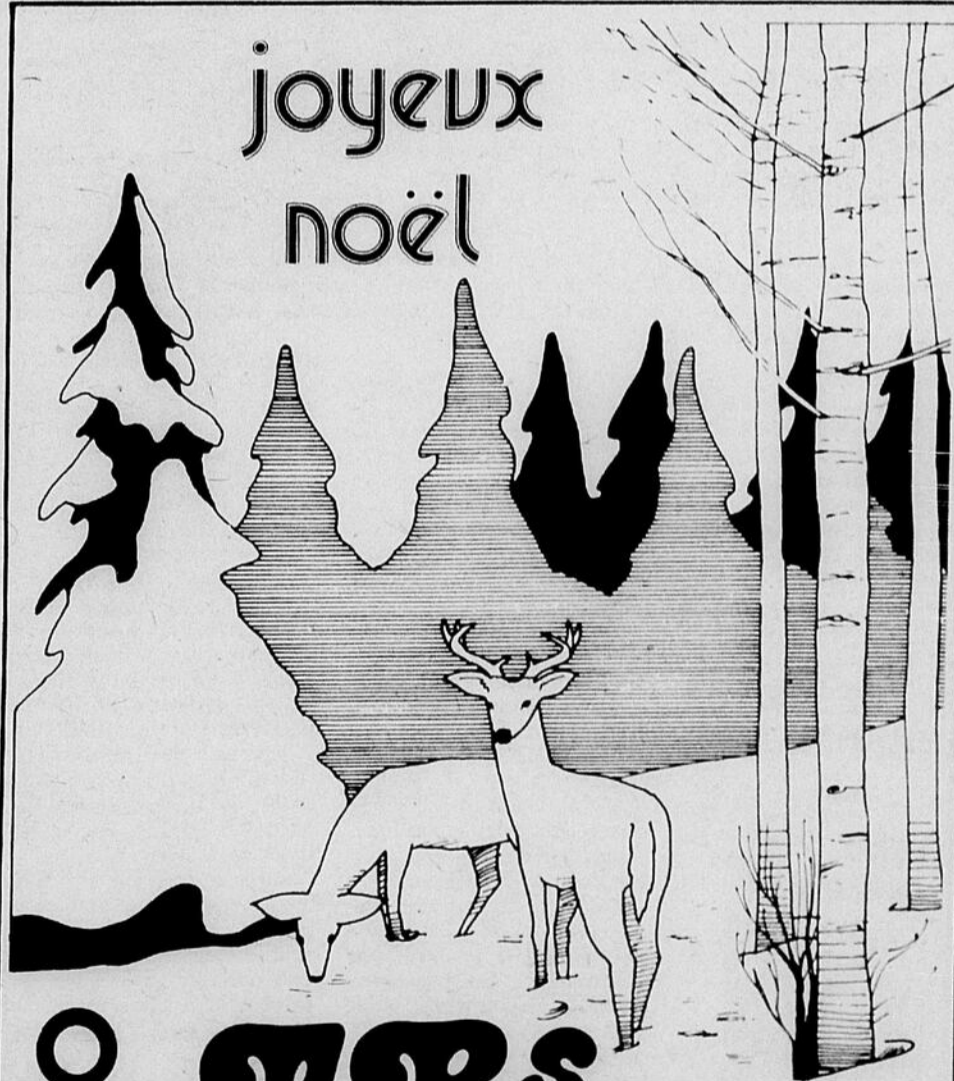
BIJOUTERIE · JOAILLERIE  
**JACQUES LOSSELIN**

128 RUE ST-GERMAIN, OUEST

RIMOUSKI 723-3535

**Joyeux Noël et Bonne Année!**

joyeux  
noël



PHOTO

**AB's**  
Ltée



place st-laurent

**724-7444**

# Célébrations du pardon, messes de Noël et du Jour de l'An

**Sacré-Coeur:**  
mardi, 19 décembre à 19h30  
merc. 20 décembre à 19h30  
vend. 22 décembre à 19h30

**Terrasse Arthur Buies:**  
Au Paul Hubert (Café Etudiant)  
dim. 17 décembre à 19h15

**Cathédrale:**  
dim. 17 décembre à 13h30  
merc. 20 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 13h30

**St-Yves:**  
dim. 20 décembre à 19h30  
vend. 22 décembre à 19h30  
**St-Agnès:**  
merc. 20 décembre à 19h30  
vend. 22 décembre à 19h30  
dim. 24 décembre à 15h00

**St-Robert:**  
mardi 19 décembre à 19h30  
merc. 20 décembre à 19h39  
sam. 23 décembre à 20h00

**St-Pie X:**  
dim. 17 décembre à 20h30  
merc. 20 décembre à 19h30  
vend. 22 décembre à 21h00

**Nazareth:**  
dim. 17 décembre à 17h00  
merc. 20 décembre à 19h30

**Pointe-au-Père:**  
jeudi 21 décembre à 20h00  
sam. 23 décembre à 20h00

**Ste-Odile:**  
mardi 19 décembre à 20h00  
jeudi 21 décembre à 20h00  
**St-Anaclet:**  
dim. 17 décembre à 14h00  
merc. 20 décembre à 19h30

## Nesses de Noël 1978

**Sacré-Coeur:**  
sam. 23 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 11h00  
20h30 - 22h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**Terrasse Arthur Buies:**  
Au Paul-Hubert (café étudiant)  
sam. 23 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 21h00 - 23h00

**Cathédrale:**  
sam. 23 décembre à 19h15  
Dim. 24 décembre à 08h00 - 11h00

En soirée: 20h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00 - 17h00

**St-Yves:**  
Sam. 23 décembre à 19h00

dim. 24 décembre à 09h30 - 11h00 - 20h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**St-Agnès:**  
sam. 23 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 09h30 - 11h00 - 21h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**St-Robert:**  
sam. 23 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 11h00 - 20h30 - 22h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**St-Pie X:**  
sam. 23 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 10h00 - 20h30 - 22h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h30

(pas d'autres célébrations)  
**Nazareth:**  
sam. 23 décembre à 19h30

dim. 24 décembre à 09h30 - 11h00 - 20h00 - 22h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**Pointe-au-Père:**  
sam. 23 décembre à 19h30  
dim. 24 décembre à 08h00 - 09h00 - 10h00 - 11h30 - 20h00 - 21h30 - 23g30 (minuit)  
lundi 25 décembre à 10h00 - 11h30

**Ste-Odile:**  
sam. 23 décembre à 19h15  
dim. 24 décembre à 09h30 - minuit - 20h00 - minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**Université:**  
dim. 24 décembre à 24h00 (Minuit)  
au Vieux Gymnase  
**St-Anaclet:**  
sam. 23 décembre à 20h00  
dim. 24 décembre à 09h30 - 11h00 - 20h00 - Minuit  
lundi 25 décembre à 11h00

**Messes du Jour de l'An 1978**

**Sacré-Coeur:**  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 décembre à 09h30 - 11h00 - 12h00  
lundi 1er janv. à 09h30 - 11h00

**Terrasse Arthur Buies:**  
Au Paul-Hubert (Café étudiant)  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 janvier à 20h00  
lundi 1er janv. à 10h45

**Cathédrale:**  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 décembre à 08h00 - 11h00 - 17h00  
lundi 1er janv. à 08h00 - 11h00 - 17h00

**St-Yves:**  
sam. 30 décembre à 19h15 & dim. 31 décembre à 09h30 - 11h00 - 19h00  
lundi 1er janv. à 09h30 - 11h00  
**St-Agnès:**  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 décembre à 09h30 - 11h00 - 19h30  
lundi 1er janv. à 09h30 - 11h00

**St-Robert:**  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 décembre à 10h00 - 11h00 - 19h15  
lundi 1er janv. à 10h00 - 11h00

**St-Pie X:**  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 décembre à 10h00 - 11h30 - 21h00  
lundi 1er janv. à 10h00 - 11h30

**Nazareth:**  
sam. 30 décembre à 19h00  
dim. 31 décembre à 09h30 - 11h00 - 19h00  
lundi 1er janv. à 09h30 - 11h00

**Pointe-au-Père:**  
dim. 31 décembre à 08h00 - 09h00 - 10h00 - 11h30 - 20h00 - 23h00  
lundi 1er janv. à 10h00 - 11h30

**Ste-Odile:**  
sam. 30 décembre à 19h15  
dim. 31 décembre à 09h30 - 11h00 - 19h15  
lundi 1er janvier à 09h30 - 11h00

**St-Anaclet:**  
sam. 30 décembre à 20h00  
dim. 31 décembre à 09h30 - 11h00  
lundi 1er janv. à 09h30 - 11h00

## Le C.C.E.Q. suspend ses activités



Le Conseil d'Administration du C.C.E.Q. annonçait la semaine dernière, que l'organisme suspendrait ses activités, le 31 décembre prochain dû à un problème de financement. A droite, Richard Labrie, président du C.C.E.Q. et Daniel Giasson, permanent du Conseil d'Administration du C.C.E.Q.

Le Conseil d'Administration du Conseil des Communications de l'Est du Québec nous informait, mercredi dernier, lors d'une conférence de presse qu'il suspendait ses activités, le 31 décembre prochain, dû à un manque de ressources financières.

### MESSE ANNIVERSAIRE



En la Cathédrale de Rimouski, dimanche le 24 décembre 1978, à 11 h. a.m. sera chantée une MESSE ANNIVERSAIRE pour le repos de l'âme de Monsieur IRENÉE GENDREAU époux de Simone Bellisle. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Cette décision du C.A. entraîne la mise à pied du seul permanent de l'organisme et l'interruption totale des activités du C.C.E.Q. et ce, au moins jusqu'à l'assemblée générale spéciale des membres prévue, le 3 février 1979.

Cette assemblée regroupera les quelque 150 membres du Conseil de Communications dont le territoire s'étend de La Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine afin de décider si oui ou non le C.C.E.Q., voué à la défense des intérêts des consommateurs, doit continuer d'exister dans notre région.

De plus, l'organisme faisait part que la subvention de \$50,000.00 promise par le Ministère des Communications du Québec pour l'exercice financier 1978-1979 ne serait probablement pas disponible avant le mois de janvier prochain, le Conseil du Trésor n'ayant pas encore approuvé le versement de l'octroi au C.C.E.Q.

Cependant, un versement de la subvention aurait été essentiel au début de l'automne, pour la réalisation des objectifs de l'organisme suite à l'élaboration de la

[Photo Le Rimouskois, C.P.]

programmation 78-79 et dont la réalisation devait débuter en septembre 78 et se terminer en mai 79, déclare le Conseil d'Administration du C.C.E.Q.

Cette période étant, d'ores et déjà entamée, le C.C.E.Q. juge donc, à toute fin pratique, nécessaire d'interrompre les activités pendant un temps indéterminé, à partir du 31 décembre prochain, en attente de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire et de la subvention du Ministère des Communications du Québec.

Suite à la clause de 25% d'autofinancement de l'organisme, des négociations sont en cours avec le Ministère des communications du Québec, nous a déclaré le président du C.C.E.Q., Richard Labrie.

Compte tenu que le C.C.E.Q. n'a obtenu que 12% du budget annuel et que le ministère concerné demande à l'organisme de recueillir 25% du budget prévu dans leur milieu, le Conseil d'Administration considère, à cet effet, que cette clause devrait être diminuée.

D'autant plus qu'elle n'a

méliore en rien l'état financier actuel du C.C.E.Q., ce point litigieux devra, par conséquent, être pris en considération par le Ministère des Communications pour l'avenir de l'organisme.

Tout compte fait, le Conseil d'Administration du C.C.E.Q. s'interroge sur le pourquoi des difficultés du Ministère des Communications du Québec à faire passer les dossiers au Conseil du Trésor. Suite à cette interruption, l'organisme veut négocier avec le Ministère des Communications l'établissement d'une politique claire, nette et précise non seulement pour la programmation mais aussi pour la réalisation de cette programmation.

C.P.

## Décès de Madame Célestin Théberge



A Rimouski, le 14 décembre 1978, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Anne-Marie Berger, épouse de feu Célestin Théberge.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et gendres: M. et Mme Wilfrid Dubé (Lucienne); M. Lucien Théberge; M. et Mme Marius Roy (Thérèse); M. et Mme Aurèle D'Astous (Noëlla), M. et Mme Adrienne Bérubé (Hélène); M. et Mme Joseph Martel (Jeannine); M. Guy Théberge, ainsi que plusieurs petits enfants, neveux et nièces.

### DEVENEZ PROPRIETAIRES !



#### Maisons neuves à vendre

TOUTES DIFFERENTES

situées rue des Mouettes, Rimouski. (Accessible par les rues: Tessier, Des Faisans, Ross).

Aussi bientôt à Sacré-Coeur, rue des Buissons

- Endroit central et tranquille
- Finition de luxe
- Terrain et terrassement inclus
- Prêts assurés SCHL

Voyez ce qui se fait de mieux en habitation, en visitant nos maisons modèles.

Heures de visite :

Tous les jours de 9h.00 à 21h.00 sur demande, samedi et dimanche de 13h.00 à 17h.00. Représentant sur les lieux.



Consultez aujourd'hui même

#### La Construction du Golfe Ltée



Gilbert Lévesque, prés.  
360 Asselin, Rimouski

723-6826

## Des retraités pourraient être éligibles à l'assurance-chômage

Un fort nombre de retraités, qui, au cours des dernières années, avaient été privés de prestations d'assurance-chômage au moment où ils avaient quitté le marché du travail, et ce, à la suite de modifications apportées à la loi, pourraient maintenant réclamer les sommes qui ne leur ont pas été versées.

Et, en gros, cela pourrait facilement coûter plusieurs millions de dollars à la caisse de l'A.C.

C'est là l'effet d'un jugement rendu en fin d'après-midi, hier, par la division d'appel de la cour fédérale, siégeant à Montréal et qui, depuis deux jours, entendait le pourvoi de trois résidents du Québec, Mme Clara Thomas et MM Isaac Dalilallion et Frederick W. Piper, contre la décision rendue par un juge-arbitre, dans chacun de leurs cas.

Il s'agit, en l'occurrence, de trois personnages qui avaient atteint l'âge de 65 ans avant le 1er janvier 1976 au moment où a été mise en vigueur la nouvelle loi fédérale ramenant de 70 à 65 ans l'âge limite (si l'on peut dire) où un travailleur pouvait toucher des prestations.

### Nombreux cas

Les cas de ce genre étant fort nombreux, leur situation particulière avait créé un tollé, à l'époque, et, en fait, les Communes avaient adopté un amendement qui aurait pu couvrir leur cas.

Mais chacun de ceux-ci devait être étudié par un

arbitre, et, à plusieurs occasions, ceux qui avaient été nommés se disaient d'avis qu'aucune prestation ne pouvait être réclamée si le retraité avait déjà fait des démarches pour obtenir des allocations de la Régie des rentes du Québec.

Après avoir étudié les prétentions des trois requérants, diverses décisions déjà rendues depuis 1976, et toutes les facettes de la loi telles que modifiée, les juges W.R. Jacquet, Louis Pratte et W.S. Ryan en sont venus à la conclusion qu'effectivement, ceux qui avaient atteint l'âge de 65 ans avant le 1er janvier 1976 avaient droit aux prestations, même s'ils avaient, entretemps, présenté une demande de rente au Québec.

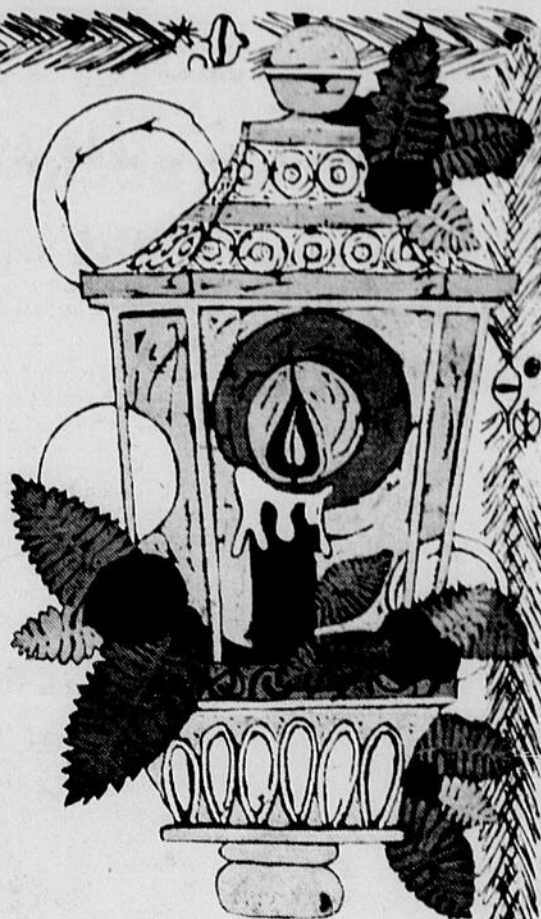
Le cas des trois requérants entendus mardi et hier serait également celui de centaines d'autres retraités, non seulement au Québec, mais à travers tout le pays, mais il faudra apparemment que chacun soit étudié séparément.

Il appert d'autre part que d'aucuns auront pu perdre leurs titres à ces allocations, parce qu'ils n'ont pas fait application dans les délais prescrits par la loi.

Mais on se demande par ailleurs si, en raison de la complexité, sinon de... "l'inextricabilité" des règlements en questions, on ne leur donnera pas le bénéfice sinon du doute, du moins du... coureur retardataire.

La Presse

Toute l'équipe profite de l'occasion des **Fêtes** pour remercier leur distinguée clientèle. A chacun de vous, nous exprimons nos meilleurs vœux de **Joyeux Noël, Bonne et Prospère Année.**



Yvan Gagné  
Directeur



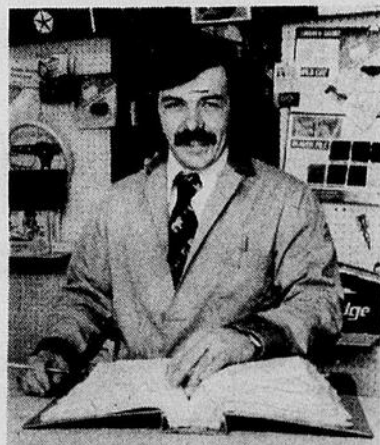
WILBERT BÉCHARD  
Représentant



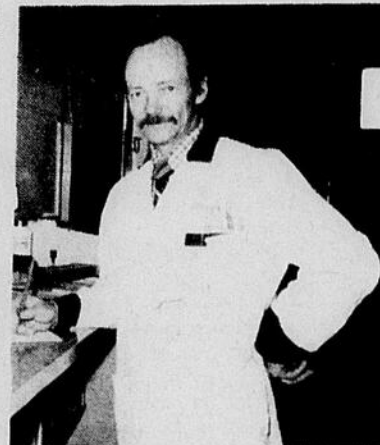
JACQUES HALLÉ  
Représentant



ROMÉO MARCOUX  
Représentant



CLAUDE PROULX  
Gérant des pièces



CAROL GAGNÉ  
Gérant de service

**Joyeux Noël  
à vous et  
aux vôtres!**

... Ces souhaits exprimés en cette époque consacrée des Fêtes expriment la chaleur du message de Noël: Amitié et bonne volonté... paix et joie pour tous. Par la même occasion, nous vous adressons nos sincères remerciements et notre gratitude pour nous avoir accordé votre clientèle. Nous espérons que notre service vous a satisfait... et que durant l'année qui vient, vous penserez à nous d'une manière aussi amicale que nous à votre égard. Du fond du cœur, nous vous souhaitons un Joyeux Noël, et puisse l'Année Nouvelle vous apporter avec prodigalité, la santé, le bonheur et la prospérité.

Sincèrement,  
Jean-Guy Lessard

Excellent plan de location



560 Boul. St-Germain O.



INC.  
Rimouski

LE GARAGE QUI EST ASSEZ GRAND POUR BIEN VOUS SERVIR  
MAIS ASSEZ PETIT POUR DESIRER VOTRE CLIENTELE ET LA GARDER.



**Mini  
VARIÉTÉS** ENR

9 est, St-Jean-Baptiste, Rimouski - 724-9588

## Conférence socio-économique sur les industries culturelles

La première conférence socio-économique sur les industries culturelles s'est terminée hier à Québec sur l'engagement du gouvernement québécois de mettre en application une quinzaine de mesures sur lesquelles l'Etat et les quelque 200 représentants des industries du livre et du périodique, des métiers d'art, du disque et du spectacle, ainsi que du cinéma, ont fait consensus après trois jours de discussions.

Ces consensus, dont le plus important concerne la nécessité de la création d'une Société de développement des industries culturelles, devraient déboucher sur des actions concrètes du gouvernement québécois au cours des prochains mois et entraîner d'autres formes de consultation.

### Un taux de satisfaction élevé

Les participants au mini-sommet sur les industries culturelles se sont déclarés dans l'ensemble satisfaits des résultats de la conférence. Ainsi, les représentants du secteur du livre et du périodique, en dépit de consensus ardu à obtenir, jugent la rencontre utile et souhaitent que les consultations se poursuivent plus avant au cours des prochains mois.

Les gens des métiers d'art se déclarent de leur côté prêts à travailler avec le gouvernement à l'implantation de la réalité artisanale dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, les représentants de l'industrie du disque et du spectacle parlent d'une "conférence historique" puisqu'elle accorde pour la première fois à la chanson et au disque — en mettant à leur disposition, entre autres un instrument comme la Société de Développement des Industries culturelles — une parité désirés depuis longtemps avec les autres industries culturelles.

Quant aux représentants de l'industrie du cinéma, dont les délibérations ont été quelque peu perturbées par les controverses nées du Livre bleu sur le cinéma, ils se sont déclarés satisfaits de la décisions du gouvernement de maintenir la structure de l'Institut québécois du cinéma, dont le mandat pourrait être élargi suite à des consultations. Un point noir au tableau: le départ précipité des réalisateurs de films, déçus de la décision du gouvernement de garder le dossier du cinéma au ministère des Communications. Tout dialogue n'est cependant pas écarté.

Le ministre Laurin, après avoir énuméré avec satisfaction les consensus généraux et sectoriels interve-

nus lors de la conférence, devait d'ailleurs souligner la nécessité d'une consultation permanente dans le secteur des industries culturelles.

### Unanimité sur la SDIC

Tous les secteurs représentés à la conférence de Québec se sont dits d'accord sur la nécessité d'une Société de développement des industries culturelles axée sur l'aide à la production et à la diffusion des produits québécois, en suggérant un certain nombre d'amendements au projet actuel. Cette société, qui aura comme mandat d'articuler des projets dans des secteurs véritablement industriels (prêts, garanties de prêts, emprunts, etc) comble en effet des besoins maintes fois exprimés dans le milieu.

### Un accent sur la formation

Le milieu manifeste beaucoup d'intérêt pour la formation professionnelle en recommandant la création d'un Institut national de formation en artisanat et métiers d'art, en proposant, dans le secteur du disque et du spectacle, un programme de formation destiné aux gestionnaires des secteurs privé et public et, pour ce qui est du livre, la création d'un Institut de formation professionnelle.

Le gouvernement s'est engagé à fournir des études statistiques sur les industries culturelles et à établir des avantages fiscaux pour les entreprises, tout en se disant très conscient de l'importance des exigences régionales dans tous les secteurs des industries culturelles.

### Aide à la relève et aux auteurs

Au chapitre de la création, les gens du secteur du livre proposent la mise sur pied d'une Société de financement des arts pour aider les créateurs. Pour ce qui est de la relève dans le disque et le spectacle, on insiste pour que les coûts de production des "premières parties" de spectacles soient déductibles des impôts des producteurs. Et on suggère, entre autres, en matière de gestion et de protection de la propriété intellectuelle, d'instituer un "droit d'auteur" ou une subvention aux auteurs à partir de la fréquence d'utilisation de leurs oeuvres en bibliothèques publiques. Le gouvernement se penchera également sur la promotion du métier d'éditeur musical et sur le problème de la perception des royalties.

Dans le secteur de la pro-

(suite à la page 11)



"Il est temps de passer de la parole aux actes" devait déclarer le ministre Camille Laurin lors de l'ouverture

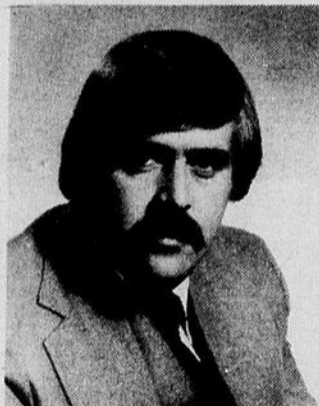
du mini-sommet sur les industries culturelles. Cette rencontre de trois jours à d'ailleurs réussi à créer

des consensus sur de nombreuses mesures visant à revigorer les industries du

livre, des métiers d'art, du disque et du spectacle, ainsi que du cinéma.

# Vente

## Nouvelle administration



Denis Lavoie



Diane Lavoie

*Sincère merci pour votre encouragement soutenu et que Noël et le Jour de l'An soient pour vous et les vôtres, une période de réjouissances.*

**LOT de BOTTES**

**de 10 à 50% d'escompte**

Ex.: valeur de \$80.00

Spécial **\$40.00**

**LOT DE SOULIERS**

**10 à 50%**

**d'escompte**

**SACS À MAIN**

**10 à 50%**

**d'escompte**

● Sacs à main

● Bottes et souliers

Rimouski 724-5291

boutique  
**Safari**  
enr.  
la grande place

## Statistiques des grèves et lock-out août 1978 provisoire

Travail Canada vient d'annoncer qu'en août 1978, les arrêts de travail attribuables à des grèves et lock-out ont directement fait perdre 1,012,050 jours hommes. Il y a eu 233 arrêts de travail et ils ont touché 78,698 travailleurs. Les statistiques correspondantes pour juillet sont de 214 arrêts de travail, 82,720 travailleurs et 999,850 jours hommes perdus.

Par rapport au total estimatif des jours ouvrables chez les travailleurs rémunérés dans les secteurs autres que celui de l'agri-

culture, le temps perdu en août équivalait à 49 jours-hommes par 10,000 jours-hommes de travail effectués comparativement à 53 en juillet.

Douze des 223 arrêts de travail en août ont lieu dans le secteur relevant de l'autorité fédérale. Ceux-ci ont touché 8,675 travailleurs et représentaient 49,930 jours-hommes (soit 5 pour cent du temps perdu en août).

Trente-trois des arrêts de travail qui ont eu lieu en août ont touché 500 travailleurs ou plus. Dix-sept de ces arrêts se sont produits

dans l'industrie manufacturière, dix ans la construction, quatre dans les transports et services d'utilité publique, et un dans les mines et l'administration publique, respectivement.

Ensemble, ces 33 arrêts de travail ont compté pour 72 pour cent de la durée en jours-hommes en août.

Au cours des huit premiers mois de l'année 1978 le temps perdu au total dus aux grèves et lock-out équivalait à 4,743,440 jours-hommes, comparativement à 2,290,530Z jours-hommes perdus durant la même période en 1977.

## Conférence socio-économique. . .

(suite de la page 10)

duction — disque et spectacle — des consensus ont été établis sur le principe de la syndicalisation et sur la nécessité d'en venir à des accords de réciprocité avec les autres provinces pour une meilleure circulation des musiciens.

### La mise en marché

Les partenaires gouvernementaux et les représentants du secteur des métiers d'art s'entendent sur l'établissement d'une politi-

que d'accréditation des boutiques d'artisanat québécois et sur la création d'un Centre d'accueil et de commercialisation des produits culturels québécois.

Le gouvernement s'engage également à favoriser la mise sur pied de bureaux de promotion en France, au Canada anglais et aux Etats-Unis, pour tous les secteurs des industries culturelles, à favoriser le développement de réseaux de vente au détail de disques

et à améliorer le statut des boîtes à chanson. Enfin, suggestion est faite au ministère de l'Éducation d'améliorer les moyens pour intensifier la lecture chez jeunes et les sensibiliser à la cinématographie.

Tous les invités à la conférence se sont entendus pour que la concertation entre pouvoirs publics et agents privés s'établisse sur une base permanente dans le secteur des industries culturelles.

## Vice-président provincial



Lors de la réunion annuelle du Conseil de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec tenue à Montréal le 9 décembre 1978, le docteur Georges-H. Gagnon a été élu vice-président provincial de la Fédération.

Antérieurement à cette réunion, avait eu lieu la réunion annuelle de l'Association des Médecins omnipraticiens du Bas St-Laurent le 23 novembre 1978.

Lors de cette réunion, les membres de l'Association discutèrent de leurs problèmes régionaux et de leurs objectifs pour l'année à venir. Le docteur Georges Boileau, directeur général adjoint, était le conférencier invité.

A cette même réunion, les élections de l'exécutif

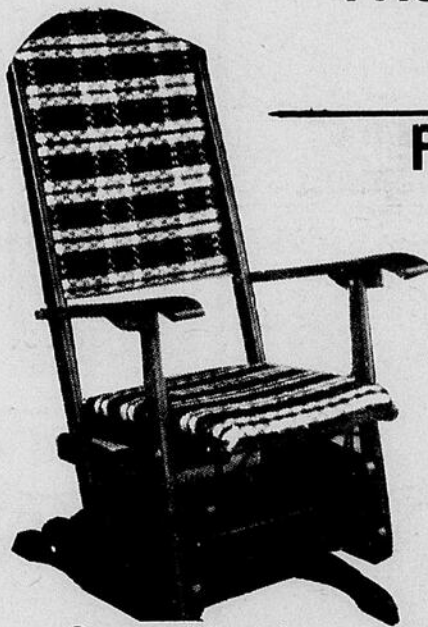
de l'exécutif de l'Association de Médecins omnipraticiens de Bas St-Laurent ont eu lieu. Au poste de président, le docteur Georges-H. Gagnon de Rimouski a été réélu pour un 8e mandat. Le docteur Roch Martin de Lac au

Saumon a été réélu vice-président. Le docteur J. Maurice Turgeon de Rimouski a été réélu secrétaire-trésorier et aux quatre postes d'administrateur ont été élus les docteurs Pierre Lapointe de Matane, Louis St-Pierre, de Mont-Joli, Camilien Anctil de Trois-Pistoles et Conrad Landry de Fivière-du-Loup. De plus, les trois délégués choisis pour représenter l'Association au Conseil de la Fédération sont les docteurs Georges-H. Gagnon, J. Maurice Turgeon et Roch Martin.

Le Conseil de la F.M.O.Q. est l'instance suprême de la Fédération et elle est considérée des délégués des dix-huit associations de la province. Ces délégués sont au nombre de soixante-dix-huit et chaque association a droit à un certain nombre de délégués au prorata du nombre de membres qui constituent chaque association. Le bureau de la Fédération (exécutif) est constitué de neuf membres.

C'est la dernière semaine avant Noël pour vous procurer des spéciaux sur nos

**CHAISES et FAUTEUILS**



Quantité limitée faites vite



Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un

**Joyeux Noël!**

**FAUTEUIL DE MARQUE "LA-Z-BOY"**

à partir de **\$289.00**

**FAUTEUIL DE MARQUE "ELRAN"**

à partir de **\$135.00**

**Fauteuil de marque "Kroehler"**

à partir de **\$189.00**

**CHAISE BERCANTE (miracle)**

pour **\$112.95**

**CHAISES BERCANTES (pliantes)**

à partir de **\$34.00**

**VENEZ PROFITER DE NOTRE PROMOTION DE NOEL**

**\$2,700.00**

EN PRIX A GAGNER

Une simple visite peut vous faire gagner

TIRAGE LE 23 décembre

Le plus grand magasin avec trois planchers de démonstration  
Venez réserver votre fauteuil ou votre chaise dès aujourd'hui.  
Pour un cadeau. . . commencez par Dessureault

**Meubles R. Dessureault (1978) Ltée**

DENIS MORENCY, CO-PROPRIETAIRE

154 ST-GERMAIN EST - RIMOUSKI - TEL. 723-3216

• Plan de financement • Entreposage gratuit • Vaste stationnement en arrière

# LE CONTE DU MENSONGE TOURNÉ EN VERITÉ

Il y avait une fois un saint. Il n'était pas seulement serviable à tous et charitable aux pauvres, - chacun, ou presque, l'était en l'ancien temps, le temps de l'amitié, le temps des grandes moeurs: - il était tout donné à tous, le vrai ami de Dieu.

Il eut à partir en voyage. Il troussa sa robe à mi-jambe, prend à la main le grand bâton des pèlerins, et le voilà parti.

Tout en montant une longue côte sous le soleil, il avait remarqué là-haut un peu d'agitation entendu quelques cris. Il pressa donc le pas. En arrivant sur le replat, il vit trois hommes qui s'affairaient autour d'un autre, étendu, celui-là, au pied d'un châtaignier. Ils se retournèrent, le voyant, vite vinrent à lui.

"Pitié, lui dirent-ils, pitié, bon pèlerin! Notre compagnon vient d'être terrassé par quelque mal... Il a chu sur la terre; les yeux lui ont tourné, et il n'a fait que filer un soupir: il est demeuré mort sur place.

- C'est vrai, dit le saint, en s'agenouillant devant le cadavre déjà raide: il est mort. C'est une chose terrible car le voilà devant le tribunal de Dieu. Ses manquements, que Dieu les lui pardonne."

Il pria de tout son coeur, et puis se releva.

"Soyez-nous de bon secours, lui dirent alors ces hommes, donnez-nous quelque argent pour le faire enterrer.

- Ma bourse n'est pas grosse: telle qu'elle est, la voici. Et je prierai pour lui en continuant la route, car j'ai un long voyage à faire, un voyage qui presse..."

Ils l'ont regardé s'éloigner; et lorsque la distance ou les buissons le leur ont caché, ils ont poussé du pied leur compagnon, le prétendu mort.

"Tu peux te lever, à présent; le pèlerin est assez loin! Du reste, il

est plus pieux que malin, le pauvre homme: il n'aurait pas te chercher grande histoire..."

Mais l'autre ne se levait pas, étendu sous arbre.

"Hé, Jean, va, lève-toi! Assez fait le macchabée. J'ai la bourse du niais: viens boire un verre à sa santé!"

Comme il ne bougeait toujours point, ils l'ont empoigné par le bras pour le mettre sur son séant.

Alors, tout le poil de leur tête s'est hérissé. Penchés sur lui, ils lui ont vu les yeux vitreux, le souffle éteint. Ils ont vu qu'il était véritablement mort.

Dieu n'avait pas voulu que son serviteur mentît, même sans le savoir. Le saint avait dit: "Il est mort"; cet homme, dans l'instant avait perdu

la vie.

Les trois hommes ont vu cela. Tout égarés, se bousculant l'un l'autre, ils se sont mis à la fuite. Mais ils ont fui vers le pèlerin qu'on ne voyait presque plus, tout là-bas, tout là-bas...

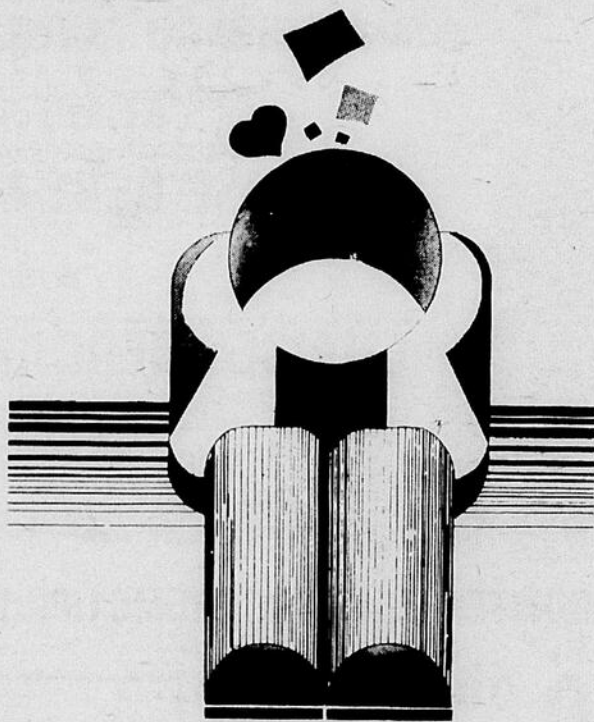
La peur leur a prêté des ailes. Au bout d'une lieue, près d'une montée, ils l'ont rejoint. Ils se sont jetés à ses pieds.

"Pour tirer de vous une aumône, bon pèlerin, nous nous sommes joués de votre bon coeur..."

Ils lui ont confessé l'imposture; et ils ont dit ce qui s'en est suivi.

"C'est la misère qui nous a fait tomber en faute... Bon pèlerin, reprenez votre bourse! Voyez, nous vous la présentons... Mais ressuscitez-nous notre compagnon mort!"

## L'Association pour l'Enfance Handicapée intellectuellement du Bas St-Laurent Inc.



L'Association pour l'Enfance handicapée Intellectuellement du Bas St-Laurent Inc. tenait une réunion générale de ses membres, le lundi 6 novembre 1978, au sous-sol de l'église St-Pie X. Cette rencontre permettait aux parents d'échanger entre eux, de dresser un bilan des réalisations de l'année dernière et de réorganiser ses comités afin de s'engager à nouveau dans une action efficace. Différentes personnes ont accepté la responsabilité des nouveaux membres, de loisirs, de service de gardienne, de service de parrainage avec les étudiants de l'UQAR du

Centre de Jour et finalement de bénévoles à l'hôpital St-Joseph de Rimouski dans le but d'humaniser les soins en obstétrique au niveau des parents qui donnent naissance à un enfant handicapé.

Le travail ne manquera pas et si certaines personnes intéressées désiraient travailler sur ces comités, elles sont bienvenues.

Les parents d'enfant handicapé intellectuellement qui veulent faire partie de l'Association, n'ont qu'à téléphoner à Gaétane 724-4048 Monique 723-1516 Denise 723-8222

### Remerciements

A Rimouski, le 3 novembre 1978, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Joseph St-Pierre. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Odile, le 6 novembre à 14 heures. Son épouse et la famille remercient toutes les personnes qui ont sympathisé à cette occasion.

# BIJOUTERIE (ELITE) 2001

148 ST-GERMAIN-EST, RIMOUSKI, 722-6863

(voisin de la Société des Alcools)



Bracelet pour hommes



ELEPHANT



POMME



BOUCLES D'OREILLES



DES



Mme Ginette Bertin, prop., esthéticienne diplômée, vous conseillera pour l'achat de vos bijoux.

CHAINE DE FANTAISIE



CHAINE GOURMETTE



CHAINE CUBIQUE



ANCRE



PATIN A ROULETTES



### GRATUIT NETTOYEUR

#### À BIJOUX

Durant cette vente, sur présentation de ce coupon et avec tout achat de \$15. (prix de vente) ou plus, un pot de nettoyeur à bijoux d'une valeur de \$3.98 vous sera remis GRATUITEMENT. Cette offre n'est valable qu'au comptoir seulement. Découpez ce pot.

### INCROYABLE MAIS VRAI!

## RABAIS SUR L'OR

10k - 14k

# 40%

sans exception

### BEAU CHOIX DE MONTRES

SEIKO ET CARDINAL À PRIX RÉDUITS

JUSQU'À

# 60%

sur cadeaux bibelots etc.



Jean-Yves Siros, Horloger-Bijoutier Diplômé de l'École de Métiers Commerciaux de Montréal, 8 ans d'expérience à Rimouski. Service garanti et rapide.

## LIQUIDATION FINALE

# Prix Yvette Rousseau

Le Prix Yvette Rousseau a été lancé en 1973 en l'honneur de Madame Yvette Rousseau, Jadis animatrice au Service de l'Éducation d'une Union régionale des Caisses populaires Desjardins, Madame Rousseau est actuellement présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme au Canada.

En offrant trois prix en argent de \$500 aux lauréats le Mouvement des Caisses populaires Desjardins apporte depuis 1977 son appui à ce concours.

Considéré comme "un

forum de pensée féminine au Québec", ce concours a pour but de susciter la réflexion des femmes sur divers sujets d'actualité.

Le thème choisi cette année est "La famille". Il est demandé à celles qui désirent y participer, de rédiger un essai de dix à vingt pages portant sur l'un des trois sous-thèmes suivants:

- A) La famille: une institution à remplacer
- B) La famille: une institution à modifier
- C) La famille: une institution à sauvegarder.

### Règlements du concours:

- Éligibilité: Toute femme de 18 ans et plus
- Durée du concours: du 28 septembre 1978 au 14 février 1979.
- Jurys: trois jurys seront constitués, un pour chaque catégorie ou sous-thème.
- Critères de sélection:
  - approche positive du sujet
  - logique du développement
  - réalisme dans la solution
  - originalité de la pensée

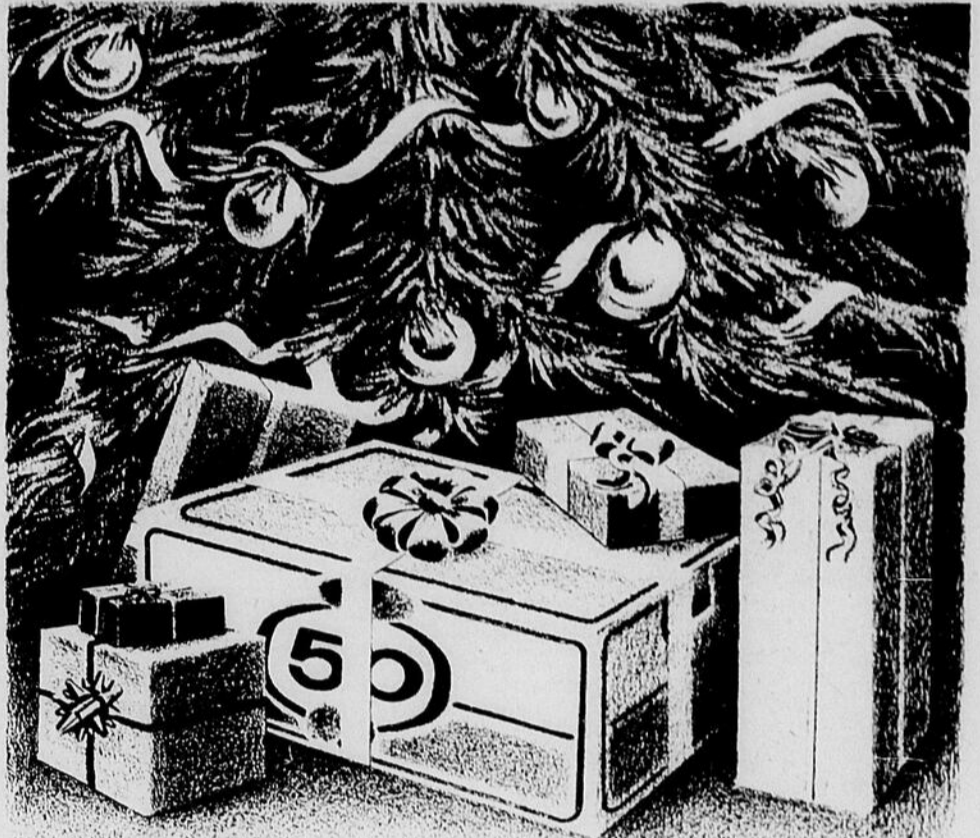
Soulignons que l'expérience même, le témoignage authentique, la solution originale ont en eux-mêmes et dans l'optique du Prix Yvette Rousseau, une très grande valeur.

Pour être remis au jury, aucune signature ne devra apparaître sur le texte. L'enveloppe d'expédition devra contenir une seconde enveloppe scellée dans laquelle l'auteur donnera ses noms, adresse, numéro de téléphone et signature. Sur les deux enveloppes, la lettre A, B ou C indiquera le sous-thème choisi.

Ce concours est organisé conjointement par:

- L'Association Féminine d'Éducation et d'Action sociale (A.F.E.A.S.)
- Les Cercles de Fermières
- La Fédération des Femmes du Québec (F.F.Q.)
- le Mouvement des Fem-

mes chrétiennes (M.C.P.D.). Nous invitons toutes les femmes de notre région à y participer en grand nombre et à exprimer leurs opinions sur le sujet arrêté.



## Fameuses Fêtes!

Rémy Langevin  
La Brasserie Labatt  
et toute son équipe,  
vous souhaitent des fameuses  
de bonnes Fêtes. Avec la 50,  
là on se retrouve dans  
le temps des Fêtes!



une fameuse  
de bonne bière

### Saviez-vous que...

Les Québécois fument environ 9 453 cigarettes par an, ce qui équivaut à 473 paquets, soit plus d'un par jour. De plus, même si le nombre de fumeurs tend à diminuer, le nombre de cigarettes consommées augmentent, ce qui veut dire que chaque fumeur «grillent» maintenant plus de cigarettes qu'il y a quelques années.

Un fumeur de plus de vingt cigarettes par jour qui cesse de fumer voit son risque d'avoir des troubles cardiaques diminuer de près de la moitié après un an.

Si toutes les femmes enceintes renonçaient à la cigarette pendant leur grossesse, on sauverait environ 120 bébés par année au Québec.



DANIEL BERTIN, PROPRIÉTAIRE

148  
St-Germain Est  
722-6171

Au sous-sol de la  
Bijouterie (Elite)  
2001. (voisin de la  
Société des Alcools).

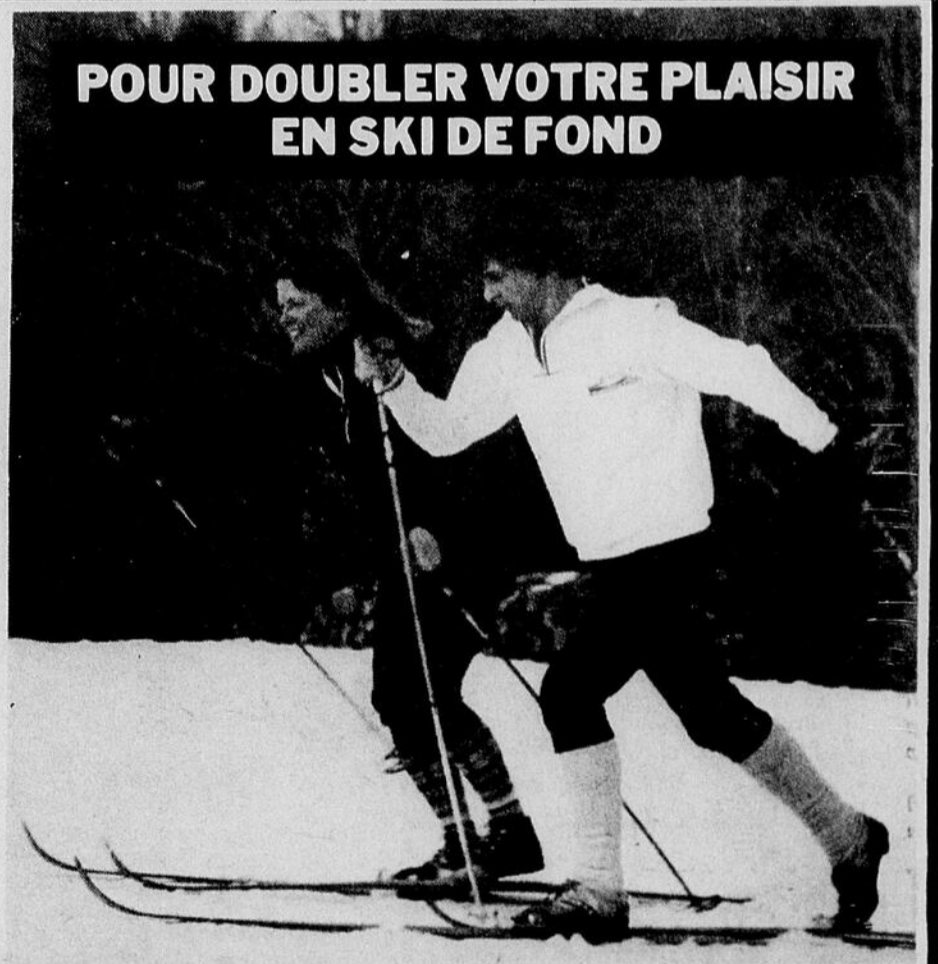
### NOS SUGGESTIONS POUR NOËL!

- Beau choix d'ensembles de ski de fond
- Vêtements de ski de fond
- Vêtements de plein air
- Anoraks: Ungava, Kanuk, Woods
- Gants
- Bas de ski de fond en laine
- Tuques
- Sacs à dos
- Accessoires de fartage



Dans l'ordre habituel: Daniel Bertin, B.S.C., éducateur physique diplômé de l'Université de Sherbrooke, moniteur niveau II, diplômé de Ski Québec. Denis Ouellet, B.S.C., éducateur physique, diplômé de l'Université de Sherbrooke, spécialiste de ski de fond et de plein air, ainsi que Jean Bertin, instructeur de ski III, diplômé de Ski Québec, compétiteur chevronné.

Un équipement de ski s'achète chez un spécialiste.



## POUR DOUBLER VOTRE PLAISIR EN SKI DE FOND

Inscrivez-vous  
dès maintenant  
à notre  
Ecole de Ski de Fond  
en téléphonant à  
722-6171

- Cours de fartage gratuit
- Nous préparons vos bases synthétiques
- Nous goudronnons vos skis en bois.

**SUPER MARCHÉ  
CHEZ PAUL**  
ST-DONAT - 739-4656

épicerie  
**CHAMPION**  
licenciée

**ÉPICERIE  
MICHAUD Inc.**  
186 Lavoie - Rimouski - 723-7824

**C. B. BERNIER  
& FILS**  
LUCVILLE - 739-4479

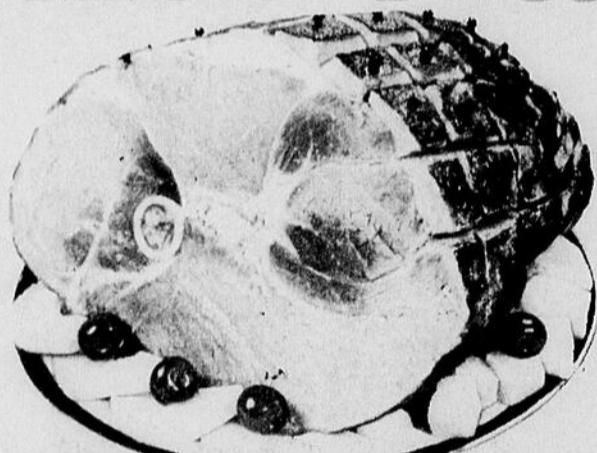
Prix en vigueur  
du mercredi le 20  
au samedi le 30  
décembre 1978

Prix sous réserve  
de protection  
des quantités  
disponibles.

**ÉPICERIE  
ROBERGE Inc.**  
315 Cathédrale - Rimouski - 723-7891

# Les viandes

## ASSORTIMENT DE FRUITS DE MER



**STEAK ou centre fesse**  
**2.69** lb

**FESSE DE JAMBON** Genre toupie  
"LEGRADE"  
Demie  
ou complète  
**1.99** LB

**1 bout ou l'autre**  
**2.09** LB

<b>BOEUF POUR FONDUE</b> Bourgui- gonne LA LB	<b>2.89</b>
<b>JAMBON CUIT</b> à sandwich en vrac LB	<b>2.39</b>
<b>SAUCISSE À COCKTAIL</b> fumée "Maple Leaf" Format 8 oz	<b>.89</b>
<b>SALADE DE CHOUX</b> "Tallefer" Bocal de 32 oz	<b>.89</b>
<b>DÉLICES DE MER</b> "Blue Water" Aiglefin et crevettes Bte 8 oz	<b>1.29</b>

**PORC EN CUBES POUR  
CIPAILLE**  
**1.69**  
LA LB

Votre épicer  
"CHAMPION"  
a pour vous  
un choix de dindes  
toutes catégories  
à prix  
compétitifs

Votre Marché  
"CHAMPION"  
vous offre la chance de gagner  
**UN BON D'ACHAT DE  
\$50.00**  
**DEUX BONS D'ACHAT DE  
\$25.00**  
toutes les semaines jusqu'au  
31 décembre  
chez chacun de vos Marchés  
"CHAMPION"  
Critère : Un achat de \$20.00 et  
plus vous donne droit à un  
coupon de participation.

- ROSBIF DU ROI
- STEAK DU ROI
- Boeuf à fondue  
ou brochettes

**SURVEILLEZ  
nos prix  
SURPRISES**  
à l'intérieur du magasin...

# Fruits et légumes

# L'alimentation

**ORANGES**



"SUNKIST-NAVEL"  
Grosneur 113's

**1.39**

Douz.

**Laitue en pomme**  
"U.S.A."

Grosneur 24's  
Catégorie Canada no 1

**.57**

Ch.

**Raisins rouges**  
"EMPEREUR"

Tendre et juteux  
Catégorie Canada no 1

**.59**

LB

**Petites tomates cherry**

"U.S.A."  
Catégorie Canada no 1  
Panier 1 chopine

**.99**

**Avocados frais**

Californie Grosneur 28  
Chaque

**.49**

**Clémentines fraîches**

du Maroc  
La livre

**.69**

**LIQUEURS "COCA-COLA" et "Fanta"**



Saveurs assorties  
Bouteille 26 oz  
Plus dépôt plus taxe

**.29**

**CAFÉ INSTANTANÉ "MAXWELL-HOUSE"**



Bocal de 10 onces

**4.99**

**Ketchup aux tomates "HEINZ"**

Bouteille de 32 oz

**1.09**

**Margarine colorée "BLUE-BONNET"**

Boîte de 3 livres

**1.69**

**CREME GLACÉE "GRAD"**

Essences ass.  
Contenant de 2 litres

**1.29**

**ESSUIE-TOUT "ROYALE DE FACELLE"**


à motifs  
Paquet de 2 rouleaux

**.99**

**TISSU-MOUCHOIRS "KLEENEX"**

Boîte de 200 F.  
2 épaisseurs

**.59**



*Joyeux Noël*

*et Bonne Année*

de la part du personnel et de la direction

**Maintenant en mesure de vous offrir tous les vins que vous désirez de la S.A.Q.**

**LAIT ÉVAPORÉ "CARNATION"**

Boîte de 16 oz

**2 pour .85**

**PATATES CHIPS "DULAC"**

Régulières ou ondulées  
Sac de 375 grammes

**1.09**

**MACÉDOINE DE LÉGUMES "GRAD"**  
Canada de choix  
Boîte de 19 oz **.39**

**OLIVES FARCIES "McLARENS"**  
Genre Manzanilla  
Bocal de 15 oz **1.39**

**EAU MINÉRALE "CÉLESTINS"**  
Type Vichy  
Bouteille 32 oz **.79**

**ARACHIDES SALÉES "Krispy-KERNELS"**  
Brûnes, barbecue, blanches  
Cello 850 gr. **2.09**

**Bonbonnière de chocolat "VESTA de LOWNEY"**  
Boîte de 1200 gr. **5.59**

**BONBONS SATINÉS "Hard Candy de Lowney"**  
Chaudière de 4 lbs **4.49**

**CHOCOLATS ASSORTIS "CADBURY"**  
Buds, macaron, wafers  
Cello de 10 oz **1.29**

**POIS VERTS DE FANTAISIE "LE SIEUR"**  
Grosneur 1 et 2  
Boîte de 10 OZ **2 pour .79**

**Poires Bartlett en demies "AYLMER"**  
Canada de fantaisie  
Boîte de 19 oz **.69**

**THÉ EN SACHETS "SALADA" PRIOR PARK**  
Cello de 100's **1.49**

**SALADE DE FRUITS "DEL MONTE"**  
Canada de fantaisie  
Boîte de 19 oz **.69**

**TABLETTES DE CHOCOLAT "ROWNTREE"**  
Multi-pack assortis  
Cello 4 barres à .25 **.75**

**BISCUITS RITZ de "CHRISTIE"**  
Boîte de 16 oz **1.19**

**Champignons tiges et morceaux "GRAD"**  
Boîte de 10 oz **.69**

**Soupe consommé de boeuf "AYLMER"**  
Boîte de 10 oz **.39**

**NETTOYEUR À FOURNAUX "Mr. MUSCLES"**  
Aérosol  
Cannette 14 oz **1.49**

**MAYONNAISE PURE "HELLMAN"**  
Bocal de 24 oz **1.49**

**FROMAGE À TARTINER Swiggly de "KRAFT"**  
Assortis  
Format 8 oz **.89**

# LE MANTEAU ROUGE

Le directeur d'une école me demanda un jour de présider une fête de fin d'année au cours de laquelle seraient distribués des jouets que je décrocherais d'un sapin.

J'acceptai bien volontiers l'honneur qui n'était fait, et, au jour dit, je me rendis à l'école. C'est en de telles circonstances que les enfants ont la possibilité de me voir de près, car d'habitude je ne me montre pas en public.

C'était une très jolie fête. On m'avait réservé à la place d'honneur un splendide fauteuil, où j'étais assis comme un souverain sur son trône. Je me trouvais face à une estrade où des enfants avaient chanté, dansé et joué la comédie.

Combien de répétitions cette soirée avait-elle eues! Que de travail pour retenir la musique et les textes, pour apprendre les pas de danse, pour tailler les costumes et peindre les décors! Quelle patience n'avait-il pas fallu aux maitresses pour diriger tout ce petit monde!

Mais le résultat était charmant. Le programme avait débuté par un chœur de petites filles qui avaient chanté "Joli Coquelicot". Puis un garçon avait dit un poème, où il était question d'un écu-

reuil qui faisait des économies pour acheter un casse-noisettes. Après quoi de minuscules Bretons et Bretonnes, sous des chapeaux noirs et des coiffes de dentelles en papier, avaient dansé au son aigrelet de la cornemuse. Guignol avait ensuite fait son apparition dans un châlet et, avec l'aide de son complice Gnafron, avait copieusement rossé le Gendarme, pour la plus grande joie de l'assistance. Il y eut aussi une reconstitution historique. Charlemagne - c'était un garçonnet auquel on avait mis une fausse barbe - visitait une école, faisant mettre les bons élèves à sa gauche et les mauvais à sa droite ou le contraire. (Je crois bien que les historiens ne sont pas d'accord sur ce point)

Tout cela était fort amusant, et les parents ne se faisaient pas faute d'applaudir leurs enfants. La représentation se poursuivait par un numéro de clowns où les oeufs cassés et la tarte à la crème jouèrent un grand rôle en déchainant une tempête de rires. Le programme devant se terminer par la distribution des jouets, je me levai du fauteuil et m'approchai du sapin de Noël.

Quel bel arbre! Il

était si grand que sa cime, à laquelle était fixée une étoile d'or, touchait au plafond de la salle. Il se tenait tout droit, en déployant avec majesté des branches surchargées de boules rouges, bleues, jaunes et de paillettes argentées que les flammes des bougies innombrables faisaient scintiller. Il portait aussi les paquets ornés de rubans, des cartons, des jouets, des albums que les enfants dévoraient des yeux. Car ils savaient bien, les petits coquins, que toutes ces jolies choses leur étaient destinées.

Parmi ces enfants, toutefois, je remarquai une petite fille blonde qui ne semblait guère s'intéresser au sapin. Son regard était posé sur moi, sur ma barbe, et surtout mon manteau. Je portais ce soir-là le magnifique manteau rouge que tout le monde connaît. (J'ouvre une parenthèse pour préciser que j'étais jadis vêtu d'une simple peau de chèvre. Mais, depuis quelques années, les commerçants ont inventé de mettre dans les vitrines de leurs magasins des bonhommes Noël vêtus d'un manteau rouge. Cette couleur prend un bel aspect à la faveur de l'éclairage électrique et

plaît beaucoup aux enfants. J'ai dû me conformer à cette nouvelle mode et faire confectionner par mon ange-tailleur un manteau rouge.) Mais revenons à notre soirée. J'avais commencé à

put en venir à bout. La blondinette conféra alors avec une amie et, dans leurs chuchotements, je perçus le mot ciseaux.

Il venais d'offrir à cette amie une mallette conte-



décrocher d'une branche basse une patinette à pédales, lorsque je sentis que l'on tirait sur le bord de mon manteau. Mes yeux voient tout, même ce qui se passe derrière mon dos, et je n'eus pas besoin de me retourner pour savoir que la petite fille blonde accrochait la fourrure blanche qui forme la bordure de mon vêtement. Avec ses petites mains, elle tirait sur les poils pour essayer d'en arracher quelques-uns. Elle voulait assurément les garder en souvenir de moi. Mais le manteau était de bonne qualité et elle ne parvenait pas à ses fins. Je la vis s'éloigner et demander à un petit camarade de lui prêter son couteau. C'était un beau couteau à lames multiples que je venais de décrocher du sapin. Le garçon essaya d'ouvrir une lame; mais les ressorts étaient neufs, et malgré ses efforts il ne

nant des objets de couture, et en particulier une paire de ciseaux à broder.

Quand la petite fille blonde eut en main cet outil, elle se glissa entre les groupes d'enfants qui m'entouraient et s'approcha de moi, tout doucement. Je continuai de distribuer automobiles et ballons, sans avoir l'air de rien. Au bout d'un moment, je sentis que l'on découpait la fourrure de mon manteau. Au cours de la semaine précédente, la petite fille avait assisté au mariage de sa grande soeur. Elle avait remarqué que les invités découpaient des morceaux du voile de la mariée afin de les conserver comme porte-bonheur.

La blondinette, trouvant que mon manteau ressemblait à un grand voile, avait voulu en faire autant. Soudainement, elle dressa son bras qui tenait un morceau de mon vêtement

en s'écriant:

- J'ai un porte-bonheur! J'ai un morceau du manteau du Père Noël!

J'aurais eu mauvaise grâce à la gronder, tant son visage rayonnait de joie. A peine eut-elle proclamé son exploit, que dix voix s'écrièrent:

- Moi aussi, je veux un morceau du manteau! Moi aussi, je veux un souvenir du Père Noël!

Et, oubliant les jouets, les petits garçons et les petites filles se disputèrent des lambeaux de mon beau manteau rouge.

Le directeur de l'école était confus.

- Cher Père Noël, me dit-il, je suis navré de cet incident. En vous demandant de venir ici, je ne m'attendais pas que vous soyez traité de la sorte...

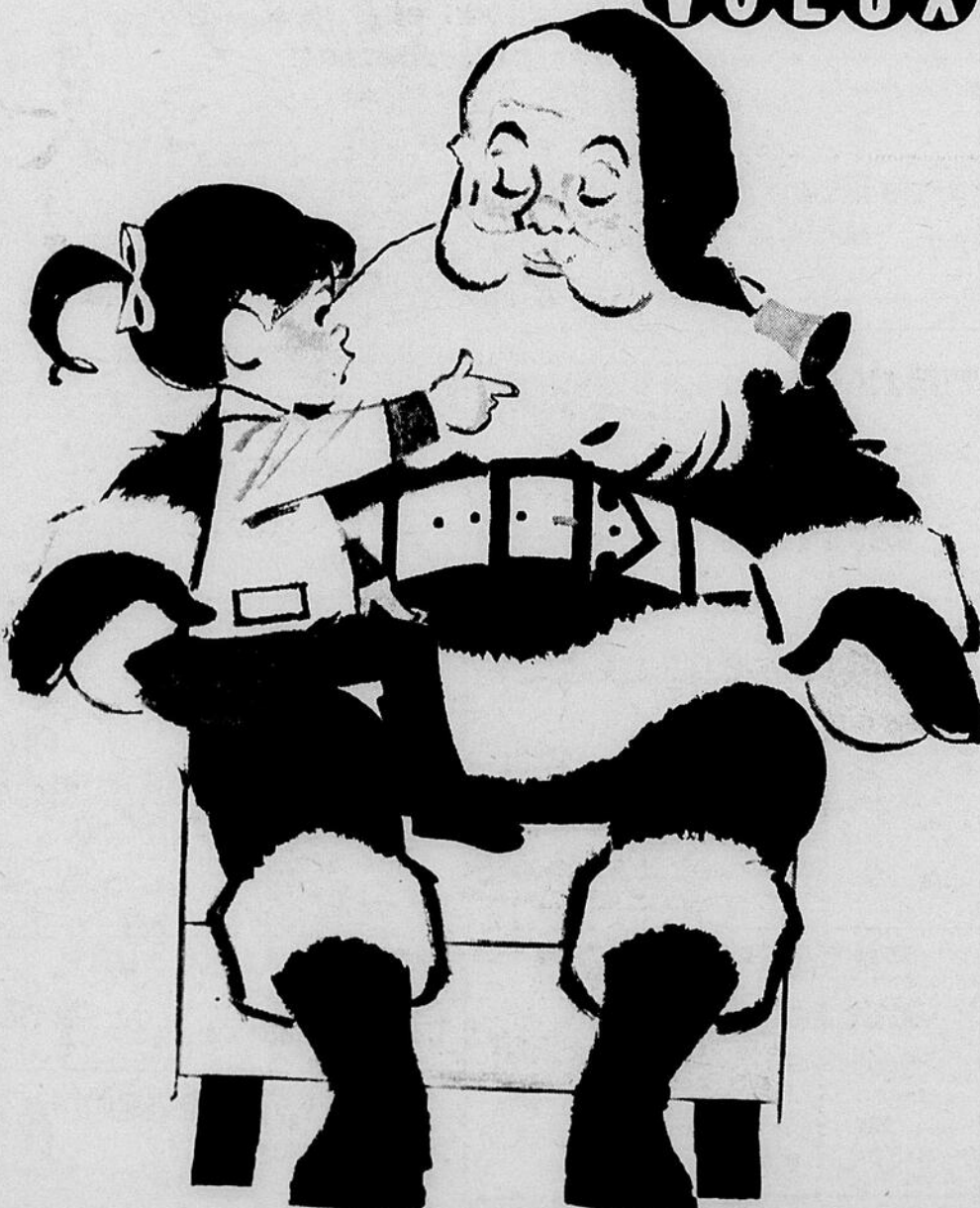
C'est justement ce genre d'incident auquel il faut s'attendre quand on est célèbre. Je rassurai l'excellent homme, lui assurant que mon ange-tailleur remettrait rapidement de l'ordre dans ma garde-robe.

Et c'est ainsi que les enfants de cette école rentrèrent chez eux avec un jouet - ce qui n'est pas extraordinaire - mais aussi avec un morceau de mon vêtement, ce qui est beaucoup plus rare.

Quand à moi, je repris le chemin de mon royaume céleste en m'enrhumant pour la première fois de ma vie, car mon manteau était réduit à une simple veste!



## VOEUX DE LA SAISON



*Meilleurs Souhaits  
de Joyeux Noël  
Bonne et Heureuse  
Année*

*Merci de l'encouragement que vous nous avez témoigné durant cette année et nous souhaitons vous avoir des nôtres en 1979.*

**L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE RIMOUSKI**



# Le projet de Gros-Cacouna est l'objet d'une réunion

Le ministre des Transports, M. Otto Lang rencontrait dernièrement les promoteurs des installations portuaires en eau profonde proposées pour la région de Gros-Cacouna et il a examiné un modèle réduit du projet au Centre de Recherche en hydraulique de la Garde Côtière, à Lasalle.

M. Lang a déclaré que les négociations étaient en cours avec les représentants du Havre Champlain, filiale de la société Misener Transportatton Limited, qui avait d'abord proposé le projet.

"On peut s'attendre à ce que les négociations prennent fin et que la question soit réglée à la satisfaction de toutes les parties intéressées d'ici quelques mois" a affirmé M. Lang.

Le développement du projet, réparti en trois phases, dépend de la cession de lots d'eau par la province de Québec. Transports Canada et le gouvernement du Québec sont sur le point de s'entendre sur cette question. Par la suite, des

arrangements pourront être conclus avec Havre Champlain.

Les épreuves qui se sont déroulées au Centre à l'aide du modèle réduit démontrent que le développement, à Gros-Cacouna, d'un port pour le transbordement de vrac solide est réalisable. Le port pourrait accueillir, suivant les conditions, des navires dont le port en lourd atteint 100 000 tonnes, avec l'aide de remorqueurs dans certains cas.

Le ministre des Communications, Mme Jeanne Sauvée, le député de Rivière-du-loup-Témiscouata, M. Rosaire Gendron et les hauts fonctionnaires de Transports Canada et des Travaux Publics ont également assisté à la présentation audio-visuelle et pris part aux discussions.

## Projet de port en eau profonde à Gros-Cacouna

La société Misener Transportation Ltd, par l'entremise de sa filiale Havre Champlain, a proposé d'aménager à Gros-Cacouna un terminus pour vrac soli-

de en eau profonde au coût de \$335 millions. La société prévoyait que le tonnage annuel y serait de 3,9 millions de tonnes pour 1980, et qu'il augmenterait à environ 18 millions de tonnes en 1990.

Le projet serait réparti en trois phases:

### Phase I

Aménagement d'un terminus pour céréales et d'un élévateur ayant une capacité minimale de trois millions de boisseaux, dans le bassin intérieur, de même que des installations, de

que des installations de mise en cale, de moulage et de traitement du grain, au coût estimatif de \$60 millions.

### Phase II

Construction d'un terminus pour vrac solide et d'un petit entrepôt pouvant contenir 5,4 millions de tonnes de marchandises, au coût estimatif de \$100 millions.

### Phase III

Agrandissement de l'élévateur à grain, construction d'un quai au large et aménagement d'une zone d'entreposage pouvant contenir 23,5 millions de tonnes, au coût estimatif de \$175 millions.

un modèle du port de Québec, qui sert à étudier les projets de développement du port.

un modèle de Gros-Cacouna, qui est exploité depuis environ cinq mois et que l'on utilise actuellement afin de déterminer si d'importantes modifications devront être apportées au port en raison de la proposition faite par le Havre Champlain.

Le modèle pourrait ensuite être utilisé afin d'étudier plus en détail le projet, par exemple les problèmes causés par le vent, la sédimentation et la glace, la possibilité d'avoir recours à un remorqueur et les méthodes d'amarrage. Le modèle permet de simuler l'arrivée de navires d'une jauge de 100,000 tonnes de port et lourd et moins, navires qui ont habituellement une largeur de 40,5 m (135 pi.). La largeur de l'entrée du port de Gros-Cacouna est de 105 m 350 pieds) au fond de l'eau.

Le bassin est muni d'un générateur pouvant simuler des vagues de 15 m, d'un système vidéo perfectionné et d'un système d'approvisionnement en eau d'une capacité d'environ 560 litres à la seconde. Parmi les études types effectuées à l'aide de ce modèle, mentionnons les distances d'arrêt des navires et leur manoeuvrabilité en eau peu profonde.

# Centre de recherche en hydraulique de la garde côtière canadienne

Construit en vue d'aider à planifier et à concevoir la Voie maritime du Saint-Laurent, le Centre a ouvert ses portes en 1956. Une fois la Voie maritime terminée, on a continué d'utiliser le laboratoire pour des projets de recherche en hydraulique afin de répondre aux besoins de Transports Canada. Le Centre a fait l'objet de nombreux travaux d'agrandissement et il compte maintenant une superficie d'environ 6,500 mètres carrés (70,000 pi ca) disponible à la recherche.

Le Centre est administré par la direction des Aides et voies navigables de la Garde côtière canadienne, alors qu'une firme d'experts-conseils de Montréal, LaSalle Hydraulique Ltd., effectue les travaux de recherche en vertu d'un contrat de cinq ans signé avec Transports Canada.

Ces travaux ont pour but d'élaborer des concepts et des critères d'exploitation

sûrs et efficaces pour les voies navigables et les installations de transport maritime canadiennes.

Les essais sur modèle réduit sont enregistrés sur vidéocassette et classés. Le Centre dispose de quatre modèles réduits. Ce sont:

un modèle très réduit de la section du Saint-Laurent entre le lac St-Pierre et l'Îles-aux-Coudres, qui sert à étudier le transport des matières en suspens dans l'eau et de la sédimentation en aval de Québec.

un modèle réduit de la section du fleuve St-Laurent entre Montréal et Lanoraie, construit en 1962, qui sert à étudier les courants, les niveaux d'eau, les formations de glace et les problèmes causés par des changements apportés aux installations portuaires, y compris de nouvelles zones d'amarrage et l'élargissement du chenal.

Moi, j'aime mon magasin en ville

Suspension coloniale  
laiton antique  
verre blanc à motifs floraux  
base en pin  
longueur: 36 po.



Spécial  
**VEDETTE**

Suspension coloniale  
laiton antique  
verre blanc à motifs floraux  
longueur: 19 po.



L'ensemble  
**\$99.95**  
Quantité limitée

A DEUX PAS DE CHEZ NOUS!

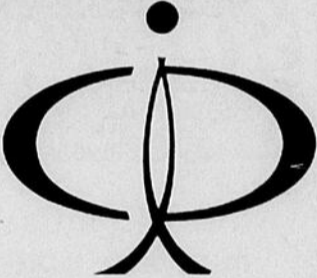
*La Maison de la Lumière* Ltée

Toutes réflexions faites...

245, St-Germain est, Rimouski 722-8822



La direction de la Caisse Populaire de Rimouski et le personnel de ses trois succursales souhaitent à tous ses sociétaires un



**JOYEUX NOEL**

Heures d'affaires pour la période des Fêtes:

<p><b>Succursale Cooprix</b> Tous les jours jusqu'au samedi 23 décembre à midi.</p>	<p><b>Succursales St-Pie X et rue Evêché</b> aux heures habituelles.</p>
---	--



La Caisse Populaire de Rimouski sera fermée aux trois points de service les 25 et 26 décembre 1978.

# Pinkerton donne des trucs en matière de sécurité pour la saison des Fêtes

Pinkerton du Canada Limitée, entreprise privée de sécurité qui s'occupe de protéger les personnes depuis plus de cent vingt-cinq ans, rappelle aux Canadiens que la période des Fêtes entraîne un certain nombre de dangers particuliers contre lesquels il faut prendre des précautions simples dictées par le bon sens.

Les décorations de Noël représentent toutes sortes de dangers. Prenons le cas, par exemple, de ces fils électriques garnis d'ampoules achetées, il y a vingt ou trente ans. Même s'ils ont toujours été rangés dans des conditions idéales ce qui est loin d'être le cas, la garniture isolante peut être affilochée ou avoir pourri et les prises être défectueuses ou avoir du jeu. Examinez vos fils garnis d'ampoules avec soin. Il est souvent facile de remédier aux petits problèmes avec du ruban isolant, mais si vous avez un doute, ne prenez pas de risques. N'utilisez pas la décoration.

Par ailleurs, certaines boules de sapin de Noël de quelques années se brisent facilement en éclats très coupants. Ne laissez pas de jeunes enfants les manipuler.

Si vous installez des

ampoules à l'extérieur, n'oubliez pas que les connexions électriques exposées à la pluie ou à la neige peuvent être dangereuses. N'utilisez pas non plus de lumières pour l'intérieur à l'extérieur.

Lorsque vous choisissez un sapin de Noël, pliez les aiguilles pour savoir s'il est encore vert; si les aiguilles se cassent net, n'achetez pas le sapin.

Ne placez pas votre sapin près d'un radiateur ni d'une bouche d'air pulsé.

Les gros sapins sont souvent trop lourds pour les supports en métal standard; par mesure de sécurité, tendez deux ou trois fils de fer jusqu'aux murs ou aux boiseries pour l'empêcher de tomber.

Si vous achetez votre sapin très tôt, laissez-le à l'extérieur jusqu'à ce que vous soyez prêt à le décorer. Dans la mesure du possible, maintenez le pied de l'arbre dans l'eau.

Employez un support en métal qui vous permet de mettre de l'eau au pied de l'arbre et vérifiez quotidiennement le niveau de l'eau; vous serez surpris de la vitesse à laquelle l'arbre absorbe l'eau.

Eteignez les lumières du sapin ou les lumières décoratives extérieures lorsque

vous partez. Il est préférable de les débrancher, mais pas en tirant le fil électrique.

Le gui, le houx et les conifères peuvent tous être vénéneux pour les enfants qui les manient. Utilisez-les avec circonspection dans des endroits où les enfants ne peuvent avoir accès.

Si vous utilisez des branches de conifères pour décorer votre cheminée, veillez à ce qu'elles soient bien vertes et bien fixées. Une étincelle qui entre en contact avec une branche de conifère sèche provoquera pratiquement une explosion.

N'oubliez pas non plus qu'il y a des dangers particuliers à la période des Fêtes dans les rues, dans les magasins tout comme dans les maisons. La foule dans les rues et dans les magasins constitue des conditions idéales pour les pickpockets et les voleurs de sacs à main. Les hommes ne devraient pas mettre leur portefeuille dans leur poche arrière du pantalon et s'ils retirent leur veston dans un magasin, pour essayer un costume ou une veste, ils devraient toujours penser à le changer de poche; ils devraient penser également à ne jamais le laisser dans

une cabine d'essayage.

Les mêmes précautions s'appliquent aux femmes: elles ne devraient jamais laisser leur portefeuille sur le comptoir d'un magasin: un voleur peut le saisir et s'enfuit avec en un rien de temps. N'oubliez pas non plus que, les voleurs à l'étalage ne volent pas toujours les marchandises sur les comptoirs et les présentoirs; les paquets joliment emballés que vous venez juste d'acheter sont encore plus faciles à saisir et à passer au travers des dispositifs électroniques, des gardiens et des détectives. Dans la mesure du possible, transportez vos paquets dans de grands sacs aux poignées résistantes que vous pouvez tenir fermement.

En dernier lieu, ne clamez pas à qui veut bien l'entendre que vous partez en vacances. Réglez les lampes sur une minuterie lorsque vous partez; faites interrompre les livraisons et demandez à un voisin de surveiller régulièrement votre maison.

Et Pinkerton vous dit: Après avoir pris toutes ces précautions, essayez de vous détendre, l'esprit en paix, et profitez du temps des Fêtes.

## Le Guide de survie du consommateur

de Philippe Edmonston et Ellen Roseman



Philippe Edmonston

Le Guide de survie du consommateur arrive à point. En ces années d'inflation, il n'est pas exagéré de dire que le consommateur lutte pour sa survie. Et pour cela, il doit changer les règles du jeu. Mais comment s'y prendre?

Le Guide de survie du consommateur tente justement d'aider le consommateur à faire en sorte que ses droits soient respectés par les commerçants, dans les domaines de l'alimentation, de l'habitation et du

transport. Il explique, en outre, comment choisir son médecin, quels sont les droits du patient, et aussi, comment choisir son avocat.

En guise de conclusion, ce guide nous enseigne l'art de se plaindre. De nombreux consommateurs maîtrisent déjà cet art. On lira ici comment ils ont réussi à gagner leur cause.

Philippe Edmonston n'a pas besoin de présentation, lui qui mène la vie dure aux hommes d'affaires depuis plus de dix ans, se portant sans cesse à la défense du consommateur. Dans le présent ouvrage, ses conseils portent plus particulièrement sur les questions de transport et de droits.

Ellen Roseman, co-auteur de ce guide, est journaliste au Globe and Mail de Toronto, attachée à la chronique sur la consommation. Elle s'intéresse dans ce livre aux problèmes concernant l'alimentation, l'habitation et la profession médicale.

Le Guide De Survie Du Consommateur, par Philippe Edmonston et Ellen Roseman, publié aux Editions Quinze, ISBN 0-88565-130-8, 368 pages, en vente partout au Québec au prix de \$7.95.

## Boutique Intimité inc.

CARREFOUR RIMOUSKI

UNE DOUCE COMPLICITÉ POUR EMBELLIR LA VIE.

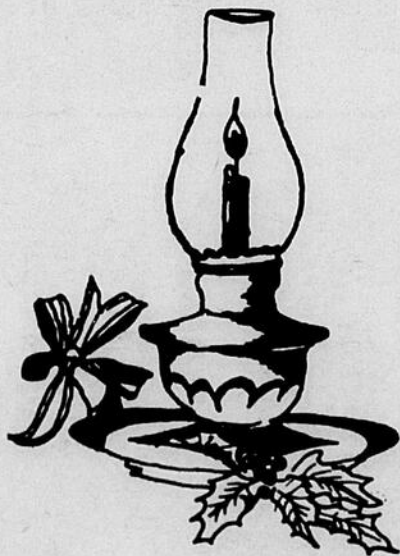
Votre boutique spécialisée dans les vêtements de maternité à Rimouski.

- Vêtements de base
- Lingerie
- Robes de soirée

### ESCOMPTE SPÉCIAL À L'OCCASION DES FÊTES

A notre distinguée clientèle quelques souhaits fervents pour un

Joyeux Noël et la Nouvelle Année!



la caisse d'établissement

*"Que cette période de réjouissances soit une occasion d'unir les hommes."*

**Joyeux Noël,  
Bonne et  
Heureuse Année!**

La direction et le personnel de

**la caisse d'établissement du bas st-laurent**

149, st-germain est, c.p. 655, rimouski, p.q.

**PRYGO**

# Vente surplus d'inventaire

**PRYGO**

En effet, après avoir fermé ses magasins de Trois-Pistoles, Mont-Joli et Saint-Fabien, Prygo a un surplus de \$40,000.00 en inventaire, à liquider avant la période des Fêtes. Voici quelques exemples des spéciaux dont vous pourrez profiter d'ici le 25 décembre.

## JEANS

**2 à 6 X ans**  
- Velours GWG à \$10.95 pour **\$5.95**

- Velours Tam O Shanter à \$13.95 POUR **\$7.95**

Sur tous les autres jeans, **25%** de réduction

**8 à 14 ans**  
- Jeans denim Buckskin à \$12.95 pour **\$5.95**

- Jeans velours Buckskin à \$10.95 pour **\$5.95**

- Jeans denim G.W.G., Le Culottier **33%**

- Jeans velours G.W.G., Le Culottier Play Ranch à **\$12.95**

### Adultes:

- Jeans en denim et velours G.W.G. Le Culottier, Liberté à **\$18.95**

**LOT DE BOTTES APRÈS-SKI À 50%**

## ENSEMBLES DE SKI

2 à 3X ans **40%**

4 à 6X ans **20%**

7 à 18 ans **20%**

**Hommes 20% et plus**

**Dames 20% et plus**

## 33% et plus

### JACKETS DE SKI

pour hommes, dames et enfants

### HABITS DE MOTO-NEIGE

1 pièce pour garçons

Venez profiter de nombreux autres spéciaux que "PRYGO" vous offre lors de cette vente surplus d'inventaire, qui a lieu suite à la fermeture de ses trois autres magasins.

## 33%

**Jupes pour dames**

**Pantalons pour dames**

**Pantalons pour hommes**

**Gilets 4 à 16 ans 33%**

**Gilets pour hommes 25%**

## 20%

**Parkas pour hommes**

**Parkas pour garçons**

**Bottes lunaires**

**Chemises à carreaux**

**PRYGO****236 ST-ROBERT  
RIMOUSKI**

# [ carrières et professions ]



## Service spécial de placement

Employeurs, agents du personnel, embauchez un travailleur peu concurrentiel dans sa recherche d'emploi (handicapé, ex-détenu, travailleurs âgé, jeune) et recruté par le Centre d'emploi du Canada et vous obtenez sans doute:

- un employé stable
  - un employé consciencieux
  - un employé responsable
  - un sentiment de satisfaction personnelle
  - peut-être, une aide financière pour sa formation
- Cette semaine, nous recherchons un employeur qui pourrait utiliser les services d'un(e):

Commis de bureau - caissière

### Expérience:

- aide-infirmière: 7 semaines
- préposée à la photocopie:

3 mois

- artisanne: 3 mois
- caissière: 6 mois

### Formation:

- Secondaire V scientifique
- Cegep: 1 session en sciences sociales; 1 session en arts plastiques

### Santé:

Bonne

### Remarques:

- jeune travailleuse qui relève de maladie
  - intéressée par tout genre de travail clérical. Très bonne aptitudes comme commis chez un fleuriste ou dans une bibliothèque.
- Pour informations supplémentaires, contactez Jacques Chamberland, Conseiller aux Programmes Spéciaux, C.E.C. - 723-2257

# AMOUR

Nous ne savons jamais le tout d'un être, même du plus aimé, surtout du plus aimé. Au contraire aimer, c'est vouloir que l'autre soit une source inépuisable de richesse, et qu'à mesure que la part connue de sa personne se fait transparente, la part de l'inconnu augmente et approfondisse de nouvelles perspectives pour de nouveaux ravissements. Il y a un mystère au cœur de tout amour comme de tout rapport humain. Quand les autres perdent à nos yeux leur mystère, c'est que nous-mêmes avons perdu le nôtre. Aplatir ce que nous sommes dans nos gestes nous mesurons les au-

tres à leurs attitudes en les vidant de leur intériorité, et le désarroi des infiniment plats commence dès que cesse le dialogue des infiniment profonds.

Nous pouvons toujours douter d'un être, si nous ne nous décidons pas à tirer de nous-mêmes une force de surcroît, un don gratuit, un consentement qui recouvre l'abîme de son mystère. Or, cela s'accomplit spontanément en nous dès que nous faisons crédit à la parole d'un autre, en toute occasion, en plein jour. C'est cependant un rendez-vous dans la nuit, chacun éclairé seulement par sa lumière intérieure et par l'intervention de l'autre.

Le véritable amour se vit comme un mystère silencieux auquel on participe par un approfondissement de sa propre vie, une confiance que l'on mérite, non en proportion de ce que l'on fait, mais de ce qu'on est.

René Habachi

## A Noël, un détecteur de fumée

Plusieurs parmi vous ont pensé d'offrir pour Noël un détecteur de fumée comme cadeau des Fêtes. C'est une très bonne idée que de vouloir préserver la vie d'un détecteur de fumée est une sonnerie qui se fait entendre lorsque la fumée vient en contact avec ce dernier. A ce moment les personnes qui dorment sont réveillés par la sonnerie d'alarme et doivent aussitôt sortir de leur appartement et communiquer avec les pompiers le plus vite possible.

Selon un sondage parut dans la revue "PROTEGEZ-VOUS" de l'office de la Protection du consommateur, les deux meilleurs détecteurs sur le marché actuellement sont le Sentinel Smoke et GUARDION FBI. Ce sont les seuls, affirme le magazine, à avoir répondu à tous les essais.

Alors n'hésitez pas à vous informer auprès de votre service d'incendie de votre municipalité pour de plus amples détails. Le chef de pompier à en main toute la documentation nécessaire.

Il serait malheureux d'offrir un détecteur de fumée inadéquat comme cadeau de Noël.

Même si l'on possède un détecteur de fumée, il faut quand même mettre en pratique les règles de base de prévention des incendies comme, par exemples ne jamais fumer au lit, éviter de surcharger un circuit électrique, penser à fermer les éléments chauffants de la cuisinière dès qu'on a fini de les utiliser, etc.

les amertumes, les humiliations, tous les chagrins, les haines, les désespoirs de ce monde, sont une faim inapaisée. Faim de paix, faim de secours, faim d'amour.

Depuis le petit garçon qui pleura à gros sanglots parce que sa mère énervée l'a giflé sans raison, jusqu'au trop vieux grand-père que ses petits-fils oublient toujours maintenant d'embrasser; depuis la jeune fille laide qui reste seule dans un coin, jusqu'à l'épouse que son mari ne regarde jamais plus, jusqu'à la femme abandonnée qui se jette à la Seine; depuis l'ami

dont l'ami a manqué exprès le rendez-vous, jusqu'au garçon de vingt ans qui meurt seul la nuit dans son lit d'hôpital, pendant que l'infirmière boit du café à la cuisine; depuis le petit de l'Assistance publique jusqu'à l'homme qu'on va guillotiner, tous ont souffert d'un manque, d'une lésinerie d'amour. Chacun avait droit à un morceau de la vie et du cœur d'un autre, que cet autre lui a refusé. Chacun avait besoin pour vivre de ce qu'un autre a réservé pour soi, qui lui était inutile et qui s'est gâté faute d'emploi.

Isabelle Rivière

## OPTOMETRISTE DEMANDE(E)

CARREFOUR RIMOUSKI

- Pratique professionnelle complètement indépendante.
- Honoraires annuels de \$40,000 à \$45,000, selon compétence.
- Semaine de 35 heures.
- Toute application sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae complet à :

Département N.B.  
C.P. 460, Rimouski.

## Offre d'emploi

L'une des plus importantes compagnies canadiennes d'assurance-vie, la Sun Life du Canada, qui exploite un grand nombre de succursales dans tout le pays ainsi qu'à l'étranger, a des postes à combler à Rimouski. Les qualités d'initiative et de dynamisme dont les candidats doivent faire preuve leur permettront d'atteindre normalement, au cours des prochaines années, un niveau de revenu élevé. La Sun Life du Canada offre un programme remarquable de formation et de perfectionnement professionnels. Si vous envisagez de faire carrière dans l'assurance-vie, adressez-vous à :

En forme pour la vie  
**SunLife**  
IN CANADA

148 Cathédrale, Rimouski  
Tél. : 723-9201

## COMPTABLE

Un concessionnaire d'équipement forestier et de construction de Sept-Iles est à la recherche d'un comptable.

Se rapportant au président directeur général, il est en charge du personnel de bureau, prépare les états financiers mensuels, supervise les travaux comptables et s'occupe de la perception des comptes.

De préférence bilingue, il doit avoir au moins 5 ans d'expérience et 13 années de scolarité.

Salaires à discuter.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

**BRADOR EQUIPEMENT, LTÉE**  
111, Maltais,  
Sept-Iles, P.Q. G4R 3J3

## cegep rimouski

60, rue Evêché ouest  
Rimouski, G5L 4H6  
Téléphone (418) 723 1880

## PROFESSEURS

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs dans la discipline suivante:

- Mathématiques: - 1 poste à temps partiel pleine charge, 2e session
- 1 poste à temps partiel

### Qualifications requises:

Baccalauréat en mathématiques.

Les personnes intéressées à cette offre d'emploi doivent faire parvenir leur candidature avec le curriculum vitae, au plus tard le 8 janvier 1979, à l'adresse suivante:

**SERVICE DU PERSONNEL**  
Cégep de Rimouski  
60, rue de l'Evêché ouest  
Rimouski, P.Q.  
G5L 4H6

# Sans toi, je ne peux vivre

En écoutant la radio, le refrain que j'entends contient ces mots: "Sans toi, je ne peux vivre". Messieurs et mesdames, je crois que ces simples mots devraient nous faire réfléchir et nous inciter à une prudence de tous les instants.

Combien de fois entends-t-on à la radio et à la télévision où lisons nous dans les journaux cette phrase lourde de sens: "Une tragédie s'est produite, sur la route...". Nous pouvons alors déduire que, quelqu'un quelque part aura un Noël bien triste et cela dû à une négligence.

Des époux, des épouses et des enfants diront: "sans toi, je ne peux vivre".

A chaque année, nous avons à déplorer des morts sur nos routes. Si on y

regarde de plus près, il s'agit bien souvent de fêtards qui ont ingurgité trop de boisson ou d'autres sous l'effet de quelques drogues qui ont fauché des vies.

Durant cette période de l'année, nous devrions faire en sorte que chacun de nous soyons heureux et profitons de ce temps de réjouissances pour faire le plus beau cadeau qu'il soit, le bonheur d'être réunis et surtout se dire grâce à la prévention on va passer une bonne nouvelle année ensemble.

Pourquoi n'aurions nous pas cette préoccupation du bonheur de tous en gardant toujours à l'esprit que les erreurs ne sont pas seulement pour les autres, que tous et chacun sachent s'arrêter à temps, prendre conscience qu'une autre person-

ne peut conduire si l'on a pris quelques consommations ou prendre tout autre moyen pour assurer une plus grande sécurité, car s'excuser, pleurer ne redonne pas la vie ni ne rends les capacités et la joie de vivre à l'handicapé.

Nous de la Sécurité Municipale, souhaitons à la population Rimouskoise, une période des Fêtes, pleine de joies, de bonheur, et surtout d'amour et de responsabilités afin que pour chacun de nous comme le dit la chanson: "La plus belle nuit du monde, c'est la nuit de NOËL" et que nos enfants puissent dire au seuil de cette nouvelle année: "J'ai les plus merveilleux parents, je les aime de tout mon cœur", ils font tout pour que nous puissions vivre heureux et unis et profiter de ce bonheur longtemps, ils sont prudents et responsables.

Nous ne pourrions faire de meilleurs vœux à la population qu'en lui transmettant ces paroles d'enfants que nous espérons entendre souvent.

J. Grégoire Mercier,  
mat. 101  
Relations Publiques

## Le jour de Noël

*C'est la nuit la plus longue de l'année que l'Eglise a choisie pour célébrer la naissance de Celui qui est la Lumière. C'est un solstice d'hiver que la liturgie proclame son espérance dans le Christ, soleil véritable et victorieux, "Lumière qui luit dans les ténèbres et que les ténèbres ne peuvent arrêter" (Jn 1,5).*

*Toutes les religions ont célébré cet espoir: le printemps reviendra à la fin de l'hiver, demain l'aube naissante dissipera la nuit.*

*Mais Noël n'est pas seulement une fête païenne liée au rythme de la nature, elle commémore la naissance historique de Jésus au temps de l'Empereur Auguste dans une bourgade du Proche-Orient. Noël n'est pas seulement le souvenir d'un événement historique passé que l'on rappellerait chaque année avec nostalgie comme un souvenir d'enfant. C'est tous les jours Noël. C'est tous les jours que Dieu nous demande humblement de naître en nous: comme il demanda un jour à Marie de naître d'elle. A nous de ne pas refuser cette naissance spirituelle. Le mystère de l'Incarnation que célèbre Noël se poursuit dans le tem-*

*Noël se poursuit dans le temps.  
(P. MIQUEL, Fêtes, Beauchesne, 1974, p. 7)*

# Nos évêques nous parlent

En octobre dernier, les Evêques du Québec, adressaient un message aux responsables de l'éducation, portant sur ce à quoi ils croient en éducation et ce sur quoi l'Eglise et la société québécoises ont des défis à relever pour améliorer l'école. A la suite de beaucoup de gens qui se sont exprimés à partir du Livre Vert sur l'éducation, ils décident de parler... Comme pasteurs de l'Eglise du Québec, ils manifestent leur intérêt et leur volonté de collaborer à la cause de l'éducation.

C'est avec l'audace du "souffle de l'Evangile" qu'ils réaffirment la place de l'école catholique dans notre société. Ils sont convaincus, que cette école, par son originalité à se définir et à vivre en référence à Jésus-Christ et aux valeurs qu'il propose, peut apporter une richesse vitalisante à la société et à l'Eglise.

Et toujours avec la même audace, ils affirment la nécessité de rendre possible, dans l'école catholique, l'exemption à l'enseignement moral et religieux, pour les étudiants et les professeurs qui le demandent. Ils soutiennent l'importance d'implanter des écoles autres, là où les parents, en raison de leur croyance et de leur appartenance religieuses, ont des droits à faire respecter. En prenant la parole, nos Evêques, ne se

prononcent pas uniquement sur les types d'écoles nécessaires pour respecter l'héritage d'une société nouvelle qui se bâtit, ils traitent carrément du type d'éducation à donner, à l'école publique. Pour eux, l'école catholique dans son activité doit être centrée sur la personne du jeune à éduquer dans toutes les dimensions humaines et religieuses de son être. Etant caractérisée par sa relation à Jésus-Christ, elle ne doit pas lui offrir seulement de l'enseignement religieux et de la pastorale. Par tous ses éducateurs, elle doit proposer au jeune de vivre les valeurs et les principes moraux de l'Evangile qui donne sens à sa vie et le font grandir.

En nous parlant surtout de l'école, les Evêques rappellent aux parents leur responsabilité première en éducation, et aux communautés chrétiennes, la concertation pressante avec la famille et l'école dans l'éducation. Ils insistent pour dire que l'éducation débordant de l'école qui n'est "qu'un temps" et "qu'un lieu" de lavie.

Les Evêques en affirmant leurs convictions sont bien conscients de problèmes majeurs à résoudre pour l'avenir de l'éducation chrétienne dans l'école et dans la société.

Les responsables sont invités à un discernement,

pour tenir compte à la fois de l'Evangile et de la culture québécoise, en choisissant les valeurs à conserver et celles à encourager dans l'avenir pour vivre un projet d'école lié à celui de la société moderne influencée par l'efficacité, la production, la consommation, la contribution positive de l'école catholique devrait provoquer à éduquer à la justice, à la fraternité, à la solidarité et au partage selon l'Evangile. Une raison de plus est offerte aux parents pour s'engager et pour participer à la vie de l'école dans différents comités et à celle de la commission scolaire qui devrait avoir selon nos Evêques un accroissement de pouvoirs réels. Enfin, un appel pressant est lancé aux Universités leur demandant d'entreprendre une action vigoureuse pour améliorer la formation et le perfectionnement des maîtres qui, dans l'école, ont un apport important dans la qualité de l'enseignement et dans la vie scolaire.

Tels sont les convictions et les problèmes majeurs soulevés par les Evêques dans leur message. Les solutions apportées donneront à nos écoles, à notre société et à notre Eglise, l'orientation de demain.

Dina Roy, C.S.J.,  
adjointe au service  
diocésain  
d'Education chrétienne

## Le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec recherche un(e):

## Conseiller(ère) en loisirs

### RESPONSABILITÉS:

- Assume la responsabilité de l'application des programmes de développement communautaire du Conseil des Loisirs de l'Est du Québec dans son territoire et au niveau de certains dossiers à caractère régional
- Fournit l'assistance technique, la formation, l'animation, l'information et la coordination nécessaires au développement communautaire et à la solution des problèmes des loisirs au niveau local

### QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent permettant de qualifier les connaissances en matière de loisir et d'animation communautaire
- Connaissance du cadre institutionnel de l'Est du Québec
- Toute expérience pertinente sera un avantage
- Habileté et facilité aux relations individuelles et publiques

### LIEU DE TRAVAIL:

- La région de l'Est du Québec avec siège social à Rimouski

### CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire variant de \$14,000.00 à \$22,000.00 selon la scolarité et l'expérience.

### ENTRÉE EN FONCTION:

- Janvier 1979

Faire parvenir votre offre de services incluant votre curriculum vitae avant le 11 janvier 1979 au:

**CONCOURS "CONSEILLER EN LOISIRS"**  
Conseil des Loisirs de l'Est du Québec  
100 ouest, rue Evêché  
Rimouski, Qué. G5L 4H7

# Auberge ST-GERMAIN

## Bar CHEZ PULL

Maintenant, repas servis dans

## Le bar CHEZ PULL

**HEURES DES REPAS**  
11.00h. à 14.00h.  
16.30h. à 20.30h.

**LES SOUPES**  
Légumes ..... 0.65  
Nouilles et poulet ..... 0.65  
Crème champignons ... 0.75  
Crème tomates . 0.75  
Soupe à l'oignon gratinée ..... 1.75  
Jus de tomates . 0.45

Salade Louis .... 2.25  
Salade de poulet ..... 2.25  
Salade verte .... 1.25

Croque Monsieur ..... 2.75  
Sous-marin ..... 1.50  
Pizza 6" ..... 1.50

**SANDWICHS**  
Jambon ..... 1.00  
Tomates ..... 1.00  
Tomates et bacon ..... 1.40

**STEAK SANDWICH 2.75**

**CREPES:** S.V.P. demandez le menu des crêpes

Salade de fruits ..... 0.60  
Parfait à la Menthe .... 1.25

Thé, Café, Lait . 0.40  
Liqueurs ..... 0.35

**C'EST LE RENDEZ-VOUS APRES-SKI**

# Les visiteurs peuvent circuler en toute sécurité au Québec

"Depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime d'assurance automobile, le non-résident, victime d'un accident au Québec, n'a jamais été, sous l'ancien système, aussi bien protégé qu'il ne l'est maintenant". C'est en ces termes que monsieur Robert De Coster, président de la Régie de l'assurance automobile, incitait les visiteurs à circu-

ler en toute sécurité au Québec.

Afin de dissiper le climat d'incertitude et d'inquiétude provoqué par une mauvaise connaissance des dispositions de la Loi sur l'assurance automobile à l'extérieur du Québec, monsieur De Coster a tenu à rassurer les non-résidents et à leur faire connaître la

protection qui leur est maintenant offerte. A cet effet, une brochure d'information, publiée en français et en anglais, sera diffusée à travers le Canada et l'Est américain.

Les principes caractéristiques du régime public d'assurance automobile sont, pour le résident du Québec victime de domma-

ges corporels, le droit à l'indemnisation, sans égard à la responsabilité et l'obligation pour les propriétaires de véhicule automobiles de détenir une assurance responsabilité d'un montant minimum de \$50,000 pour les dommages matériels.

Dans ce dernier cas, l'assurance continue de relever des assureurs privés et

l'indemnisation de ces dommages se fait selon le principe connu de la responsabilité.

Tous les Québécois ont droit aux indemnités prévues par la loi et cela sans égard à la responsabilité. Le non-résident, propriétaire, conducteur ou passager d'une automobile immatriculée au Québec y a aussi droit au même titre que le Québécois.

Sont également indemnisés au même titre qu'un Québécois, les non-résidents qui sont reconnus non responsables de l'accident. Lorsque le non-résident est reconnu responsable de l'accident, il a droit aux indemnités, mais uniquement dans la proportion où il n'est pas responsable de l'accident.

Toutefois, des ententes font actuellement l'objet de négociations entre le Québec et différents états et provinces en vue de permettre aux citoyens de ces lieux de bénéficier des indemnités du régime québécois sans qu'il ne soit tenu compte de leur responsabilité.

"Si les Québécois eux-mêmes ont été, au début, quelque peu perturbés par l'implantation de la réforme, il était inévitable que cette même réforme suscite des interrogations chez nos voisins. Grâce à une meilleure connaissance de l'indemnisation que leur offre le nouveau régime, les visiteurs peuvent donc maintenant circuler en toute quiétude sur nos routes. Ils peuvent en être d'autant plus rassurés que le renforcement des mesures de sécurité (baisse de la limite de vitesse sur les routes, report obligatoire de la ceinture de sécurité) a contribué largement à diminuer le taux d'accidents graves sur nos routes" de conclure monsieur De Coster.

leur connaissance de l'indemnisation que leur offre le nouveau régime, les visiteurs peuvent donc maintenant circuler en toute quiétude sur nos routes. Ils peuvent en être d'autant plus rassurés que le renforcement des mesures de sécurité (baisse de la limite de vitesse sur les routes, report obligatoire de la ceinture de sécurité) a contribué largement à diminuer le taux d'accidents graves sur nos routes" de conclure monsieur De Coster.

## COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

### AVIS PUBLIC

(12-12-78)

Avis public est, par le présent donné, que le Centre administratif de la Commission scolaire La Neigette, situé au 111 Ouest, rue Saint-Jean-Baptiste, Rimouski, sera fermé du 25 décembre 1978 au 5 janvier 1979 inclusivement, période de congés pour les employés.

Roger Demeule,  
Secrétaire général

#### Musique

Le Carnaval des animaux  
lundi 25, 17 h 00

## Fantaisie zoologique d'après Saint-Saëns



La musique bien connue de Camille Saint-Saëns a fait l'objet de plusieurs illustrations visuelles et graphiques depuis sa création. Écrit en 15 tableaux consacrés à autant d'espèces animales, le **Carnaval des animaux** se prête admirablement aux interprétations les plus fantaisistes.

La production que présente Radio-Canada le lundi 25 décembre à 17 heures devrait répondre à ce que le compositeur était en droit d'attendre de son oeuvre puisqu'il l'a lui-même qualifiée de «Grande fantaisie zoologique».

C'est à Claude Lafortune, bien connu pour ses personnages en papier qui atteignent si souvent au grand style qu'ils en deviennent monumentaux, que Guy Rajotte, réalisateur de cette émission, a confié la création des animaux. Et c'est avec sa maîtrise habituelle que ce dernier fera défiler devant nous au cours de ce **Carnaval** quelque deux cents bêtes qui vivront et parleront d'après un texte original d'André Vigeant.

Hippolyte, puisque c'est le nom du personnage central qu'interprète Claude Lafortune lui-même, est un vieillard un peu farfelu qui a toujours vécu quelque part entre le rêve et la réalité. Depuis son enfance, les animaux l'ont toujours fasciné et il prend continuellement prétexte de quelques bouts de papier pour imaginer et construire les formes animales les plus di-

verses. Seul dans son vieil atelier, il n'est pourtant jamais accablé par cette solitude, puisqu'il vit continuellement dans ce monde merveilleux qu'il fabrique de ses propres mains.

Au moment où nous le rencontrons, son attention est captivée par des silhouettes d'ailes d'oiseau qu'il vient tout juste de tirer d'une feuille de papier blanc. Se laissant aller une fois de plus à son imagination, il nous laisse pénétrer dans son rêve et nous accorde ainsi le privilège de participer à cette manifestation peu commune où lions, poules, hémiptères, tortues, éléphants, kangourous, poissons, oiseaux, «pianistes», fossiles, cygnes se succèdent à un rythme presque vertigineux de formes et de couleurs.

La mise en scène de ce spectacle a été réglée par Guy Rajotte et Claude Lafortune; six manipulateurs: Paul-André Fortier, Georges Juriga, Ludmilla Juriga, Louise Kralka, Jean Marchand et Pierre Régimbald se partagent l'animation de toute cette ménagerie de papier. Quant aux textes qui commentent l'action, ils sont dits par l'auteur André Vigeant qui emprunte autant le style de la narration que celui du dialogue.

Il ne faudrait pas croire que la partie musicale ait été négligée au détriment des éléments visuels, même si aucun des musiciens n'apparaît à l'écran. C'est le chef d'orchestre Antoine Padilla qui dirige l'orchestre et les solistes. La par-

tie très importante des pianos a été confiée aux duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset. Eric Wilner, Guy Fouquet et Thomas Lederer se partagent respectivement les solos de flûte, de violoncelle et de contrebasse.

#### Equipe de production

Décor ..... Gabriel Contant  
Costumes ..... Solange Legendre  
Maquillage ..... Guy Juneau  
Arts graphiques ..... Emile Chevalier  
Ensembleur ..... Charles Boulay  
Chef machiniste ..... Martial Tessier

#### Assistant à la production

..... Jules Lazure  
Pianiste répétitrice ..... Denise Massé

#### Equipe technique

Directeur ..... René Yelle  
Prise de son ..... Gabriel Loranger  
Eclairage ..... Michel Audet  
Images ..... Robert Tremblay  
Aiguillage ..... Yves Tétrault  
Cameramen ..... Claude Bérard  
..... Robert Beauchemin  
..... Jean-Jacques Vallières  
Montage ..... Claude Faucher  
..... Ed. Kutyla  
Réalisateur ..... Guy Rajotte  
Assistante ..... Denise Viens

# JOYEUX NOËL!

A tous nos clients  
A tout notre personnel  
A tous les syndicats  
A tous nos confrères  
A tous nos concitoyens

NOUS SOUHAITONS  
DES FÊTES FAMILIALES  
HEUREUSES!

GROUPE JRL



Construction JRL (1977) L.T.E.E.  
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

431 DES ARTISANS, C.P. 100 RIMOUSKI  
CODE POSTAL 851 7G1 - TEL.: 724-4400

# LES DEUX BOSSUS

Il y avait dans le pays où s'était installée la sainte Famille, deux frères bossus: tous les deux fort bossus et tordus comme les ceps de vigne et contrefaits, mais l'un gentil, serviable et doux, et l'autre désagréable, violent, jaloux.

Il faut savoir aussi que parfois dans la région, lorsque sonnait minuit, des fées espiègles se réunissaient pour danser le "brandi", sorte de rondeau endiablé.

Un soir que le gentil bossu passait sur la colline, il fut pris au milieu du "brandi" et les fées se mirent à rire et à le taquiner, à le faire tourner dans tous les sens et à tapoter sa bosse. Le gentil bossu riait avec elles et faisait la cabriole et se moquait de lui-même avec esprit.

Enfin, après s'en être bien amusées, les fées le délivrèrent, défirent le "brandi" et disparurent.

Seul de nouveau dans le silence de la nuit, le petit bossu se sentit soudain plus fort et aussi plus léger, et droit comme un if, l'arbre noir et tout debout des mas de Provence. Il passa une main sur son dos et cria, mon Dieu, cria à en réveiller toutes les cigales et tous les vers luisants qui par hasard s'étaient endormis ce soir-là sur la terre de Provence:

- Je ne suis plus bossu..., je ne suis plus bossu..., les fées m'ont guéri...

Mais une autre voix quelque part disait comme lui...

- Je ne suis plus bossu, je ne suis plus bossu...

Y aurait-il eu un écho qu'il ignorait dans le pays?... Il cria encore:

- Je ne suis plus bossu, les fées m'ont guéri...

La voix répondit: - Je ne suis plus bossu, la Dame m'a guéri...

Et dans la nuit bleutée, bien éclairée d'étoiles, il reconnut, à quelques pas de lui, son propre frère, le méchant bossu, qui lui tendit les bras. Ils se

racontèrent chacun leur aventure. Nous connaissons la première, l'autre est toute simple. Le méchant bossu passait devant la maison de Marius quand il vit la Vierge et l'Enfant dans son berceau. Il grommela une méchanceté entre ses dents comme d'habitude quand il passait près de quelqu'un. Mais la Vierge l'appela:

- Tiens, embrasse mon enfant, il donne la paix et la joie à ceux qui le touchent.

Mais lui restait à tout planté dans sa haine.

Alors la Vierge se leva, lui mit la main sur l'épaule et insista:

- Va, mon ami, ne crains rien.

Sous le doux poids de la main, la bosse était partie avec la méchanceté.

Les deux frères émus se prirent par le bras et silencieusement revinrent adorer l'Enfant miraculeux et sa douce Maman.

Mais le gentil bossu était un peu chiffonné, car ce n'était pas la Vierge ni Jésus qui lui avaient enlevé sa bosse mais les fées... et s'il leur plaisait un jour de la lui remettre?... Il en parla à la Mère de Jésus qui sut le rassurer:

- Les fées ont voulu te récompenser de ta patience et de ta gentillesse, elles t'aimeront toujours comme tout le monde t'aime. Mais mon petit enfant est venu pour sauver ceux qui n'ont rien et surtout les méchants parce que personne ne les aime et personne ne prie pour eux le Dieu du ciel..., c'est pourquoi il a permis que je guérisse ton frère.

Le gentil bossu devint gai comme un pinson, il partit dansant, chantant et soufflant le haut-bois annoncer partout la bonne nouvelle...

Le méchant bossu, lui, resta tout près du berceau entre la Vierge et le boeuf et se tint en adoration, le visage ébloui le regard perdu, la bouche souriante, et tout le monde en le voyant murmurait: "regardez le ravi..." Mais lui n'entendait rien.

UNE INSTITUTION FINANCIERE QUEBECOISE  
PRESENTE A L'ECHELLE DU QUEBEC  
Au Trust Général, on le fait... Mieux.



JEAN P. TRÉPANIÉ  
Directeur Service Prêt  
hypothécaire et  
refinancement



NICOLE DESROSIERS  
Secrétaire Service  
Prêt hypothécaire



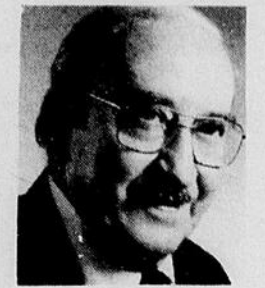
JEAN-LOUIS RUEST  
Directeur Service  
Courtage immobilier



DIANE BRISSON  
Secrétaire Service  
Courtage immobilier



J.A. BEAULIEU  
Agent



J.C. DEMERS  
Agent



DORIS B. HINS  
Agent



H.P. CÔTÉ  
Agent



J.P. LAPOINTE  
Agent



J.R. MORISSETTE  
Agent  
Matane



J.A. VOYER  
Agent

## L'ÉQUIPE DU TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

profite de l'occasion pour remercier sa clientèle et ses amis et souhaite à tous

**un Joyeux Noël  
et une Bonne et Heureuse Année!**



Rue Esplanade, Rimouski.



Rue Belzile, Rimouski.



Rue Belzile, Rimouski



Rue St-Jean, Rimouski

PARLEZ-EN MAINTENANT  
A UN AGENT DU TRUST GENERAL



Courtiers  
Rimouski, 724-4106

J.A. Beaulieu	723-2176
J. Charles Demers	723-3871
Doris B. Hins	723-1021
H.P. Côté	739-4317
M. J. Antonio Voyer	723-5832
Jean-Paul Lapointe	724-6779

J.-L. Ruest, directeur Service Courtage Immobilier 723-2803

Jean P. Trépanier, directeur Service Prêts Hypothécaires et refinancement

Prendre un p'tit coup c'est agréable  
Car la détente est profitable  
Mais si en voiture vous sortez  
Et par les rues vous circulez  
Ne pas le prendre serait préférable  
Et prolongerait vos moments agréables  
Pour votre protection et votre sécurité  
Nous policiers, nous vous demandons d'y penser.

La Sûreté Municipale de Rimouski

A VOTRE SERVICE 24 HRES PAR JOUR ET 7 JOURS PAR SEMAINE — 724-4106

PETITES ANNONCES TARIF

\$1.50 pour 25 mots \$0.04 le mot additionnel

Nous acceptons les petites annonces classées par le courrier, à la condition d'y inclure votre paiement, et au bureau, jusqu'à lundi matin à 10 heures.

212 CATHEDRALE 2e plancher

MAISONS A VENDRE

A VENDRE — Maisons neuves, situées à Sacré-Coeur, St-Pie X. Bonnes conditions. Plans d'habitation Antonio Lévesque. Tél.: 723-2504. (JNO).

A VENDRE — Mercury Marquis, 1975, 24 000 milles. Tél. 722-8371 après 6h. (20-27)

A VENDRE — Bottines de ski de fond, pointure 5, pour fille ou garçon, équipement complet de hockey incluant patins Bauer, grandeur 5 état neuf, ensemble judoka pour judo, garçon ou fille, état neuf. Tél. 736-5387.

A VENDRE — Antiquités: meubles québécois et autres, armoires de pin. Tél. 723-3233. (13-20)

A LOUER — Chambre aménagée pour faire la cuisine, centre-ville, entrée privée. Tél. 723-7366.

ATTENTION — Je garde des enfants de 2 1/2 ans à 7 ans, de 7h.45 à 5h., du lundi au vendredi. Salle de jeux: activités organisées, peinture, bricolage rythmique, chant. Paroisse St-Pie X. Tél.: 724-7680. (29-6-13-20).

MAISONS A VENDRE

A VENDRE — Maisons neuves, situées à Sacré-Coeur, St-Pie X. Bonnes conditions. Plans d'habitation Antonio Lévesque. Tél.: 723-2504. (JNO).

A VENDRE — Corvete 1969, 350 4 barils, 4 chiffres heathers, volant ajustable, vitres électriques, 4 pneus radials T/A, mécanique refait à neuf. Tél. 724-7507 ou 722-0520. (6-13-20)

A VENDRE — Balayuses usagées de toutes marques, en excellente condition. Prix à discuter. Tél.: 723-8840 ou 723-1625. (JNO).

A LOUER — Appartement 1 pièce et chambre double à 2 lits avec chambre simple. Tél. 723-8179 ou 44 St-Paul. (13-20)

A LOUER — Chambre, toutes commodités, permission de cuisiner, près de l'Université, tapis mur à mur. 724-6827.

ON DEMANDE — Travail à temps partiel. Etes-vous satisfait de votre revenu actuel? Alimerez-vous avoir plus de sécurité à votre emploi? Si vous aimeriez apprendre comment augmenter votre revenu tout en occupant vos loisirs, vous n'avez qu'à écrire à Céline Turcotte 293 St-Jean-Baptiste O, Rimouski. 11h. à 1h.00, 5h. à 8h. ou tél. 724-7943 entre 6h.30 et 8h. (13-20-27)

DIVERS A VENDRE

A VENDRE — Sapin de Noël. S'adresser à 328 Dollard. Tél. 723-8816. (6-13-20)

A VENDRE — Aspirateur avec balai rouleau, laveuse à plancher et tapis, en bonnes conditions. Tél. 724-4717. (13-20-27-3-10)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

NETTOYEZ vos tapis à peu de frais en louant une de nos machines. Fonctionne à vapeur, travail rapide et en profondeur. Location pour quelques heures ou à la journée. Demandez nos prix, vous serez étonnés. Tél.: 724-4557. (JNO).

ON DEMANDE — Sommes à la recherche d'un classeur usagé 4 tiroirs. Appeler à 724-7939, demandez Diane.

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE — Terrain 90 x 100 situé rue du Bosquet, Bic. Aussi terrains de maisons mobiles, situés à Bic, Rivière-Hâtée. Tél.: 723-8872. (JNO).

A VENDRE — Equipement de cuisine, plaque à hamburger électrique, frigidaire commercial, fourneau électrique pour pizza, poêle au propane comprenant 6 ronds, 1 plaque et 2 fourneaux, 2 tables de 30" x 72". Tél. 722-6520 ou 724-7507. Demandez Raymond. (6-13-20)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

ON DEMANDE — Recherche logement 5 1/2 pièces, situé à Rimouski ou Bic. Tél. soir 724-4087.

ON DEMANDE — Aide-familiale pour prendre soin d'une famille de 2 enfants dont un d'âge scolaire. La personne pourra loger chez l'employeur, bon salaire. Tél. après 5h. à 723-9167. (20-27)

MOTOS-NEIGE

A VENDRE — Motoneige Yamaha, 1973, en parfaite condition. Tél. 736-5654. (20-27)

A VENDRE — Scie à chaîne Stihl 020, lame 12", pneu Firelli d'hiver, grandeur 235-15, établie de travail pour bricoleur, transmission ordinaire pour Valiant 6 cyl., trailer double pour moto-neige, Polaroid 440 photos instantanées. Tél. 735-5573. (20-27)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

ON DEMANDE — Recherche logement 5 1/2 pièces, situé à Rimouski ou Bic. Tél. soir 724-4087.

ON DEMANDE — Aide-familiale pour prendre soin d'une famille de 2 enfants dont un d'âge scolaire. La personne pourra loger chez l'employeur, bon salaire. Tél. après 5h. à 723-9167. (20-27)

AUTOS A VENDRE

A VENDRE — GMC Pick-up 4 x 4 1975, en excellente condition, peinture neuve, avec boîte en fibre de verre. Tél.: 723-3214 ou 736-5843. (JNO)

A VENDRE — Skis Alpin Dynastar, 190 cm, avec fixations Salomon, 444, et bâtons Kerma 51 pces tél. 723-7955. (20-27)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

A LOUER — Logement 2 1/2 pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, situé au centre-ville. Libre immédiatement. 724-9232. (20-27)

ON DEMANDE — Recherche logement 5 1/2 pièces, situé à Rimouski ou Bic. Tél. soir 724-4087.

ON DEMANDE — Aide-familiale pour prendre soin d'une famille de 2 enfants dont un d'âge scolaire. La personne pourra loger chez l'employeur, bon salaire. Tél. après 5h. à 723-9167. (20-27)

Dans la région de l'Est du Québec

Création de six nouveaux emplois dans le cadre du programme de création d'emplois communautaires

La Conférence administrative régionale de l'Est du Québec (CAREQ) par le biais de son comité d'approbation chargé d'administrer le programme de création d'emplois communautaires annonce qu'une subvention de \$10,000 est accordée à l'entreprise B.B. Mécanique Enr.

Ce projet situé dans la localité de Luceville va permettre de faire l'acquisition des équipements nécessaires à la mise sur pied d'un atelier spécialisé dans la réparation et l'entretien de moteurs - 4 temps (moto-clette, motoneige, tordeuse,

etc.). L'acceptation de cette subvention par la Conférence administrative de l'EST DU Québec devrait permettre la création de quatre (4) nouveaux emplois permanents et deux (2) emplois à temps partiel et porte à dix (10) le nombre de projets ainsi acceptés dans le cadre du programme expérimental de création d'emplois communautaires. Enfin, la CAREQ a formé un comité de gestion dont le mandat sera de suivre régulièrement l'évolution de ce projet au cours des deux prochaines années.

# Le défi arabe

par Robert Gagnon  
dans la Collection Temps présent

Au seuil du troisième millénaire, le monde voit l'émergence d'un nouvel empire qui, pour la première fois dans son histoire, n'a pas été bâti par des conquêtes militaires; il s'agit cette fois sur des réserves de pétrole immenses, produit naturel envers lequel le monde industrialisé a développé une quasi-totale dépendance. Les faits suivants parlent d'eux-mêmes. 1. D'après les dernières estimations, les réserves pétrolières des pays arabes atteindraient 70 pour cent du total des réserves mondiales. A elles seules, les réserves du Koweït, minuscule pays de 1,000,000 d'ha-

bitants, seraient le double de celles des Etats-Unis. 2. Par leurs réserves monétaires qui se chiffrent à plusieurs dizaines de milliards de dollars, les pays arabes sont en mesure d'influencer le marché financier international à leur guise. Au rythme actuel, les pays arabes pourraient accumuler des surplus, d'ici 1985, de l'ordre d'au moins 200 milliards de dollars. Par conséquent, et comme on estime que leurs réserves de pétrole ne seront pas épuisées, en moyenne, avant l'année 2017, il n'est pas exagéré d'avancer qu'ils toucheront entre 2500 et 3500 milliards de dollars

d'ici là. Une telle fortune n'est pas sans laisser perplexe: il s'agit là de la plus considérable concentration d'argent de toute l'Histoire.

Le monde arabe est donc une puissance avec laquelle il faudra désormais compter. La preuve éclatante en a été faite par les graves répercussions engendrées à la suite de l'augmentation soudaine et radicale du prix du pétrole brut imposée par les pays arabes en octobre 1973. Cette hausse a eu pour effet direct de perturber l'économie mondiale et, par voie de conséquence, d'amener l'Occident à réévaluer son attitude envers

le monde arabe.

Pour l'auteur de ce livre, professeur à l'Université de Sherbrooke, la solution à ces deux problèmes est globale. Exposant ses idées sur le sujet de façon remarquable, et fondant son argumentation sur des données scientifiques et économiques concrètes, il propose une nouvelle interprétation du problème de l'énergie et il offre une solution qui exigera, sans doute, l'abandon de certains préjugés.

**Le défi Arabe** [192 pages] publié aux Editions La Presse, est en vente partout au prix de \$7.95 l'exemplaire.

## Au Musée régional de Rimouski Exposition caricaturale d'Albéric Bourgeois



Le Musée Régional de Rimouski nous présente, en mémoire du caricaturiste Albéric Bourgeois, du 10 décembre au 2 janvier 1979, une exposition des multiples oeuvres caricaturales réalisées par cet artiste de chez-nous.

L'artiste nous fait revivre, à l'intérieur de ses oeuvres, les moments du passé et nous dessine, par surcroît, tous les traits reflétant l'idéologie et la mentalité de son milieu à cette époque.

Le 30 décembre prochain, le Musée Régional de Rimouski, vous réserve bien des surprises ayant trait à la culture régionale et po-

pulaire. L'invitation est lancée à toute la population.  
Photo Le Rimouskoi, C.P.]

### BUREAUX A LOUER

avec air climatisé  
et entrepôt

Espace de 2,500 pieds carrés

pouvant être divisé.

Place Dionne, 135 des Gouverneurs.

S'adresser à : M. Albert Dionne

Bureau

Résidence

**723-2223 723-3288**

### MAISONS A VENDRE

Maisons mobiles de marque "Glendale". Choix de 3 modèles extérieurs, 5 plans de subdivisions intérieurs, 3 styles d'ameublement. Dimensions int. 64' ou 66' x 14'. Toit en bardeaux d'asphalte. Murs ext. en 2" x 4". Installées sur vastes terrains. Location du terrain à partir de mars 1979. Prix, tout installé, à partir de \$20,000.00. Disponibles à 1 mois d'avis.

#### LE NOMADE ENR.

248 Le Nomade, Pointe-au-Père

J.-Marc Lavoie, prop. — Tél. 724-4321

### LOCAUX A LOUER

**BUREAUX : 4,000 pi. ca.**

**ENTREPOT**

**ET ATELIER : 8,800 pi. ca.**

**DANS UN MAGNIFIQUE**

**COMPLEXE IMMOBILIER**

**POLYVALENT SITUÉ**

**AU 431 DES ARTISANS**

**DANS LE PARC INDUSTRIEL**

**DE RIMOUSKI**

**724-4469**

**SOLIMEQ LTEE**  
groupe JRL



### A VENDRE



Setter irlandais et sa-moyèdes.

CHENIL  
LA TOUTOUNIÈRE  
Route 232, Ste-Odile

**724-7147**

### BUREAUX A LOUER

CENTRE-VILLE

AIR CLIMATISÉ

VASTE STATIONNEMENT

**724-4894**

### LOCAL COMMERCIAL A LOUER

Libre pour le  
1er novembre

S'adresser à :

**PIERRE GOBEIL**

Tél. :

**724-2707**

### RECHERCHE LOCAL

Une compagnie de Rimouski est à la recherche d'un local commercial d'une superficie de 1,600 à 2,000 p.c. (1er plancher). Communiquez à **723-7323** et demandez Charles Côté.

### LOCAL COMMERCIAL A LOUER

ENVIRON 1,200 PIEDS CARRES,

Situé au centre-ville.

167 Rue St-Germain Est, Rimouski.

**724-6438**

### A VENDRE

Magnifique terrain avec tous les services, situé à St-Pie X pour construction résidentielle, grandeur 100' x 65'; prix \$2.00 le pied carré. Pour information, le jour à 723-4142, le soir à 723-9617.

### LOCAL COMMERCIAL A LOUER

DE 900 PIEDS CARRES.

SITUE AU CENTRE-VILLE.

**724-7240**

### MAISONS A VENDRE

Maisons neuves en brique porteuse, entièrement finies ou semi-finies. Isolation 40% au dessus des normes requises par la S.C.H.L.

**Construction Yvan Fournier  
Inc.**

569 Thomas Taschereau, Rimouski

Tél. : 724-2574



### RODRIGUE PARENT

Représentant Datsun Rimouski  
Rés. 724-2706 - Bur. 723-3554

MERCI ET  
JOYEUX NOËL  
À TOUS!

**Lavoie & Boucher Inc.**

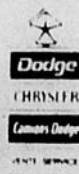


### Roméo Marcoux

vous invite à venir le  
rencontrer pour tout  
achat ou location  
d'automobiles.

**723-5535**

**AVILLON INC.**



Pour le choix et la  
préparation de votre  
publicité :

vous conseiller

Richard Paré

**723-2571**

LE **RIMOUSKOIS** VOTRE JOURNAL

**Stanké publie**

# Ne ronfle plus s'il te plaît

Nouvelles réponses à un vieux problème par Marcus Boulware

Rrrr ... Rrrrôw  
 Pssst ...  
 Rrrr ... Rrrrôw  
 Hé! ...  
 Rrrr ... Rrrrôw  
 Vas-tu arrêter, à la fin!  
 Hein! Quoi?  
 Tu ronfles!  
 Mias non! Laisse moi dormir ...  
 Dormir! Parlons-en ...  
 Rrrr ... Rrrrôw

Les ronfleurs sont de tristes emmerdeurs. Qui, souffrant d'insomnie, aura Côté une seule nuit un de ces êtres béats et satisfaits endossera l'affirmation. Seulement voilà, nous sommes tous des ronfleurs en puissance. Etes-vous bien certain de n'en pas être un?

En fait, on estime qu'un individu dur cinq ou six est sujet à la expiration stertoreuse (c'est le nom savant du nom commun). La chose est donc grave. Vingt présidents des Etats-Unis sur trente-deux ont été des importuns nocturnes. Winston Churchill comme Mussolini passaient pour d'extraordinaires ronfleurs. Bref, la tare est internationale et n'épargne pas les grands de ce monde. Il fallait écrire sur le phénomène.

Tout à la fois humoristique et scientifique (ou disons, à tout le moins, remarquablement documenté), cet ouvrage entend aider les ronfleurs à résoudre leurs problèmes. Pour ce faire, il expose les causes naturelles du ronflement, établit les classifications

des divers types de respirations stertoreuses, évoque les méthodes, inefficaces ou judicieuses de traitements médicaux, chirurgicaux et psychiatriques et donne des systèmes, des trucs et des remèdes, depuis le sifflement jusqu'au vinaigre de cidre, les mentonnières et armatures de tout acabit pour mettre fin aux supplices de l'auditeur.

Il n'est guère de foyer où cet ouvrage ne sera pas vite indispensable. Ne connaissez-vous pas très intimement quelqu'un à qui vous pourriez en faire cadeau?

Publié aux Editions internationales Alain Stanké, **NE RONFLE PLUS S'IL TE PLAÎT**, 184 pages, est en vente partout au prix de \$6.50.

**Noël**

Emissions spéciales du 23 au 29 décembre

Dentelle de Noël



**Des émissions spéciales pour tous**

A l'occasion de la fête de Noël, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada auront l'occasion de voir de nombreuses émissions spéciales. Jeunes et moins jeunes pourront ainsi célébrer à leur goût cette période de réjouissances.

**Le samedi 23 décembre**

Un programme double sera présenté à compter de 14 heures dans le cadre de **Cinéma jeunesse**. A l'affiche: **Lucie et les miracles**, qui raconte comment une petite orpheline a trouvé un papa et une maman. Ce long métrage sera suivi de **les Mystères de la Tamise**, qui nous raconte les aventures de Sam et de son ami Paul qui, à cause de leur passion pour les communications par radio, parviennent à dépister les activités de malfaiteurs.

**Le dimanche 24 décembre**

**Draghetto**, cette nouvelle série de dessins animés, débutera le dimanche 24 décembre à 10 heures. Ces 13 épisodes racontent l'histoire de deux dragons, Fumé, le père et Gris, le fils. Fumé vit en étant heureux de son sort, contrairement à son fils qui voudrait changer le monde et qui est très rebelle.

A 18 h 05, un film de dessins animés intitulé **le Petit Bourricot brun** sera présenté en première. Il nous raconte les aventures d'un petit âne rejeté et méprisé par les hommes aussi bien que par les animaux. Lui-même en vient à croire qu'il n'est utile à personne, jusqu'au jour où des

Les Trois Mages du cosmos



événements imprévus lui permettent de prendre conscience de son rôle. Cette émission sera suivie, à 18 h 30, d'une autre nouveauté intitulée **Dentelle de Noël**. Cette histoire se déroule au Québec en 1824 et illustre la vie d'une petite fille et de sa grand-mère qui fait de la dentelle pour gagner sa vie. Histoire touchante qui s'inscrit dans la tradition des contes de Noël. Interprètes: Guilaine Croteau, Germaine Lemire, Monique Mercure, Marcel Sabourin et Roger Garand. Narration: Geneviève Bujold. Réalisation: Georges Mendeluk.

Le **44e Gala des artistes français** 77 vous sera présenté à 19 h 30 et sera suivi par un spectacle de **Luciano Pavarotti**, célèbre ténor de la Scala de Milan et du Metropolitan Opera de New York. Vous trouverez, dans la présente livraison, des articles consacrés à ces deux émissions spéciales et sur l'émission intitulée **Salut ben, pis merci!** qui sera diffusée à 22 heures, et qui a été réalisée à l'île d'Orléans par Lise Chayer.

**Le lundi 25 décembre**

A 11 heures, les jeunes pourront voir une émission spéciale de **l'Evangile en papier**, qui a pour sujets «L'Annonciation» et «La Naissance à Bethléem». Réalisation: Gérard Chapdelaine.

A midi trente, **le Magicien d'Oz**, qui raconte l'histoire d'une petite fille du Kansas qu'un cyclone transporte au pays d'Oz occupé par les nains. Ce film, qui date de 1939, met en vedette Judy Garland.

**Le Carnaval des animaux** est le titre de l'émission que vous

verrez à 17 heures. Il s'agit, bien sûr, d'une adaptation originale de l'oeuvre du compositeur Camille Saint-Saëns. Réalisation: Guy Rajotte. (Pour plus de détails, lire notre article en page 10).

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le lieutenant gouverneur, M. Jean-Pierre Côté, présenteront leurs voeux à la population, à 18 h 05. Cette émission sera suivie d'un film pour les jeunes: **Garou-chigar**. Cette réalisation québécoise d'Alain Girouard est une fantaisie sur un thème de circonstance. Un vieillard à barbe blanche se promène dans la neige en distribuant des friandises aux enfants.

Fondée en 1965, la **Chorale de Matane** que l'on nomme «Les Voix de la vallée», interprétera plusieurs chansons traditionnelles, à 18 h 30. Réalisation: Gilbert Langlois.

En soirée, vous verrez deux émissions spéciales. Tout d'abord le **Spectacle d'Yvon Deschamps** suivi du **Concert de François Dompierre**. (A lire en pages 6 et 7).

**Le mardi 26 décembre**

Le **Noël de Miguelito**, un film pour les jeunes, sera diffusé à 18 h 30. Il raconte l'histoire du petit Miguelito, qui est muet et qui déteste la fête de Noël parce qu'elle lui rappelle la mort de son père survenue lors d'un accident. Heureusement, ses amis l'aideront à découvrir un nouveau sens à Noël.

**Le mercredi 27 décembre**

A 18 h 30, les jeunes pourront voir un film de dessins animés créés d'après le célèbre **Casse-noisette** de Tchaïkovski.

**Le vendredi 29 décembre**

A 18 h 30, vous pourrez voir une autre émission spéciale qui a pour titre: **les Trois Mages du cosmos**. Ces dessins animés ont été réalisés d'après une histoire originale de Patrick Loubert. L'arrivée de trois visiteurs étrangers dans une petite ville ordinaire, à la veille de Noël, change la vie de ses habitants. Depuis 2000 ans, ces trois mages sont à la recherche de la signification d'une étoile particulièrement brillante. Pierre, un petit garçon de cette ville, se rend compte qu'il s'agit de l'étoile de Bethléem et, accompagné de son oie Lucie, il guide les mages à travers la ville afin qu'ils découvrent le sens de la fête de Noël. Cela entraîne la redécouverte de Noël par tous les citoyens de la ville.

H.F.

## PROFITEZ DE NOTRE LIQUIDATION COMPLÈTE

DE TOUS NOS TAPIS EN MAGASIN

# VENTE 5 POUR 1

- 1- Tapis
- 2- Le sous-tapis
- 3- La pose
- 4- La taxe
- 5- La garantie du centre-ville, c'est-à-dire service, sourire, qualité, à deux pas de chez vous, en ville.

**Si vous désirez encore plus, lisez bien ceci:**

## ECONOMISEZ

JUSQU'À **5.00**

LA VERGE CARRÉE

### EN LE POSANT VOUS-MÊME

**c'est facile, nous vous fournirons les couteaux et les conseils appropriés.**

- Pour \$100.00 un beau tapis pour votre salon
- Pour \$100.00 un beau tapis pour votre chambre
- Pour \$100.00 un beau tapis pour votre cuisine.



Toute l'équipe vous dit merci, et vous souhaite Joyeux Noël!

Ça, c'est un joli cadeau!

# Bertin

TAPIS ET PRELART

ON EST SI BIEN, SUR UN TAPIS BERTIN!

283 rue St-Germain Est, Rimouski  
 Tél.: 723-3866

# L'alcool ne brise pas la glace

Dans le cadre de la semaine nationale de la Sécurité routière, qui a lieu cette année du 1er au 7 décembre, Sobriété du Canada, se joint à tous les corps policiers du pays afin d'inviter la population à la prudence au volant.

Le mois de décembre est un temps de l'année où conduire demande toute notre attention. Tempête de neige, chaussées glissantes, visibilité réduite, temps des Fêtes... voilà quelques-uns des nombreux facteurs qui exigent la prudence et la vigilance au volant.

Quand on pense au temps des fêtes, on pense tout de suite aux réjouissances, aux

rencontres, aux voyages, le tout arrosé d'un verre ou deux d'alcool. Afin de protéger notre vie et celle des autres, consommez raisonnablement avant de prendre le volant.

Voici quelques conseils sur ce que l'on doit faire ou ne pas faire lorsque l'on consomme de l'alcool et que l'on conduit.

**Ce qu'il faut faire:**

- manger avant de boire: vous augmentez l'élimination dans une proportion de 50% plus vite qu'en temps normal
- manger ou grignoter tout en prenant un verre: vous augmentez l'élimination

dans une proportion de 25% plus vite qu'en temps normal

- boire du lait: le lait possède un effet coagulant qui agit un peu à la façon d'aliments tampons dans l'estomac.

- prendre l'habitude de diluer l'alcool avec de l'eau pure ou gazeuse.

- boire lentement

- prendre un taxi pour rentrer chez soi ou passer le volant à un ami

- surveiller sa consommation si l'on pèse entre 125 et 150 lbs, dans ce cas, l'organisme élimine l'alcool très lentement.

**Ce qu'il ne faut pas faire**

- boire à jeun: un seul verre peut vous enivrer

- manger après avoir bu dans l'espoir de se dégriser: on aura la fausse impression d'avoir repris la maîtrise de ses facultés, l'alcool se promenant déjà dans le circuit sanguin

- boire du café, du thé ou des boissons gazeuses après avoir consommé une certaine quantité d'alcool: ceci n'aura pour effet qu'enivrer plus rapidement puisque les parois de l'estomac seront plus nets et plus minces permettant ainsi à l'alcool de passer plus rapidement dans le sang.

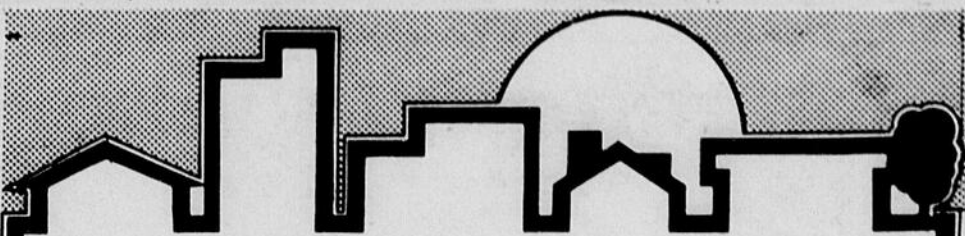
## Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche consent \$10,000. à l'Association Sportive St-Zacharie

Le Ministre Yves L. Duhaime, du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient d'accorder à l'Association Sportive de St-Zacharie, dans le comté de Beauce-sud, une subvention au montant de dix mille dollars (\$10,000.00) pour un projet d'aménagement d'un petit territoire\* qui lui a été consenti par le ministère des Terres et Forêts et auquel on voulait donner une vocation récréative.

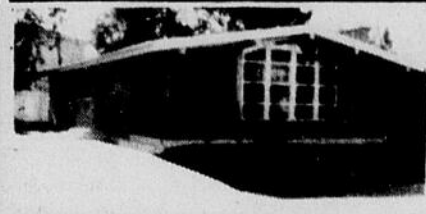
La subvention sera affectée à l'aménagement de pistes de ski de randonnée et de motoneige sur une distance totalisant 125 milles.

Le projet a pris forme grâce à l'apport du programme Opération Solidarité Economique (OSE) où la totalité de la subvention a été puisée. Le protocole qui liera l'Association Sportive de St-Zacharie et le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour la réalisation de ce projet sera signé dans les jours qui viennent.

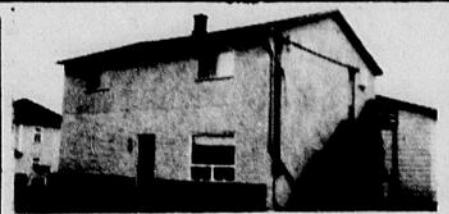
\*Terrain en direction du Lac Metgermett



INTER CITE le courtier le plus progressif de la région...



CENTRE-VILLE, près de l'Hôpital, joli bungalow 31'x57', 7 1/2 pièces, maison impeccable, foyer, terrain aménagé. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



RIMOUSKI-EST, résidence avec un revenu de 5 1/2 pièces, maison impeccable, remise 8 1/2'x6.7'. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.



HÂTEZ-VOUS, attention locataires, demi-duplex 21'x28', 3 chambres, terrain paysagé. Denis Gendreau 724-6130, 722-7695.



MONT-COMI, rue des Pervenches, chalet habitable à l'année, chauffage électrique, beau terrain boisé. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



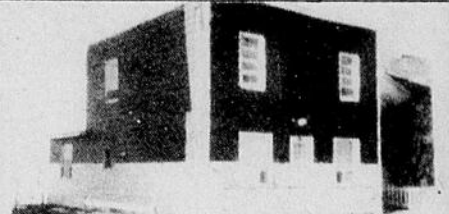
ST-ANACLET, libre immédiatement, belle résidence 48'x24', 3 chambres, grand terrain. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



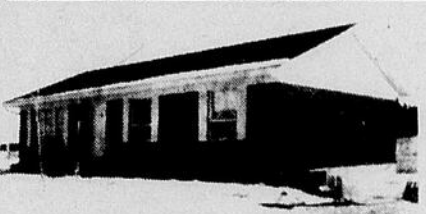
POUR ÊTRE DÉMÉNAGÉE, maison mobile Belmont, 46'x14', construction de 1976, chauffage électrique, galeries avant et arrière incluses. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



POINTE-AU-PÈRE, comptant minime, bungalow 40'x24', 5 1/2 pièces. PRIX SPÉCIAL. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.



STE-AGNÈS, maison 2 étages, 6 1/2 pièces, vue sur le fleuve, remboursement facile. Jean-Marc Côté 723-3722, 722-7695.



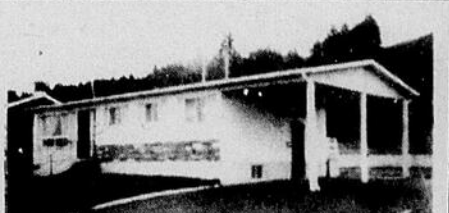
SACRÉ-COEUR, superbe bungalow brique sur les quatre faces. Chauffage électrique, près de tout. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.



STE-BLANDINE, rue de l'Eglise, bungalow 42'x26', 7 1/2 pièces, construction 1975. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



PRÈS DU CARREFOUR, magnifique cottage, 11 pièces, foyer, revenu de \$75.00 par semaine, garage. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



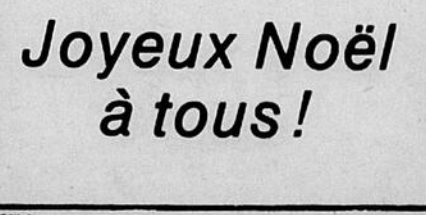
ACHETEZ MAINTENANT, sauvez \$1,000. Joli bungalow 5 1/2 pièces, terrain aménagé, occupation immédiate. Jean-Marc Côté 723-3722, 722-7695.



ST-PIE X, vue superbe, bungalow 25'x41.10', 6 1/2 pièces, sous-sol bureau, salle de jeu, sortie extérieure, salle froide, terrain boisé. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.



RIVIÈRE-HÂTÉE, superbe bungalow canadien 42'x27', construction 1975, 5 1/2 pièces, vacuum central, terrain paysagé de 10,847 p.c. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



RUE FOREST, résidence 42'x26', 3 chambres, foyer, extérieur brique, revenu d'un 4 1/2 au sous-sol. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.

**Joyeux Noël à tous!**

**Inter-Cité** COURTIER

177 TOUSSAINT CARTIER **722-7695**

Rimouski 722-7695	Port-Cartier 766-2969	Québec 628-6735	Ste-Foy 653-2812	Trois-Rivières 378-4886	Shawinigan 537-7697
----------------------	--------------------------	--------------------	---------------------	----------------------------	------------------------

## LOGEMENTS A LOUER

### LOCATION 1er JANVIER

- 2 1/2 pièces meublées (tout inclus) **\$200.**
- 3 1/2 pièces semi-meublées (tout inc.) **\$220.**
- 3 1/2 pièces non-meublées **\$240.**
- 5 pièces non-meublées (tout inclus) **\$250.**

Pour réservation consultez:

**Société Générale d'Administration de Rimouski, (S.G.D.) inc.**  
106 St-Germain E., Suite 101, Tél. **723-4378**

## SERVICE DE REPARATION EXECUTE PAR DES EXPERTS

Laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, réfrigérateurs et poêles de toutes marques.

Inventaire complet de pièces et d'éléments.

## VENTE SPECIALE

### AVANT NOEL SUR TOUT L'INVENTAIRE

- Laveuses, sécheuses et lave-vaisselle "Maytag et Gurney"
- Poêles et réfrigérateurs
- Choix de sécheuse et laveuse vaisselle reconditionnées
- Balayeuses neuves de marque "Hoover" à bas prix.

"Cadeau excellent pour Noël, un lave-vaisselle"

Cadeaux-surprises avec chaque achat d'appareil

## SERVICE DE LAVEUSES

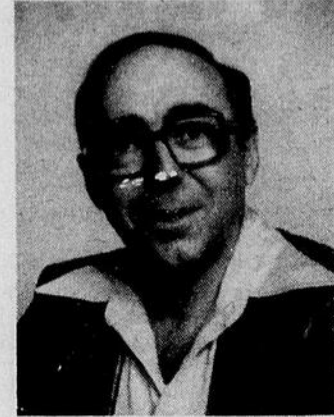
81 est, St-Jean-Baptiste  
Rimouski **723-7577**



# MEILLEURS VOEUX



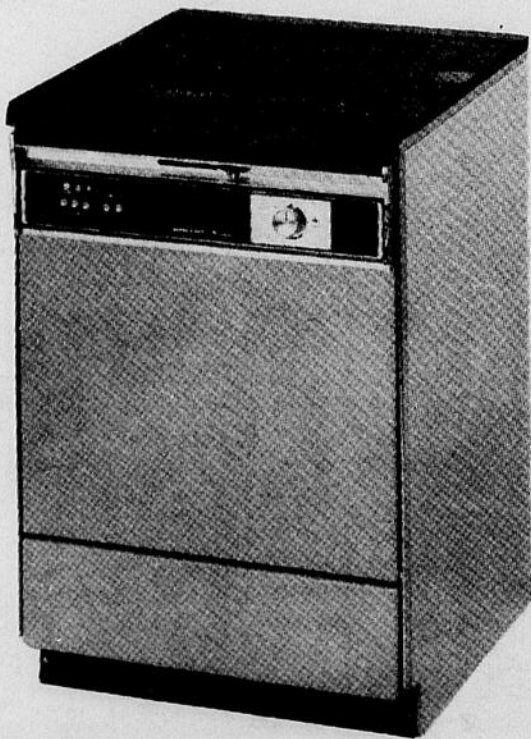
Marc Côté



Mike Gallichan

MM. Marc Côté et Mike Gallichan, co-propriétaires, de LES MEUBLES DE RIMOUSKI INC. profitent de l'occasion des Fêtes pour remercier leur distinguée clientèle de l'encouragement reçu.

*Joyeux Noël  
et  
Bonne et Heureuse Année!*



**GAGNEZ CE MAGNIFIQUE  
LAVE—VAISSELLE  
MOFFAT  
POUR NOËL.  
VENEZ TÔT, C'EST UN BEAU CADEAU!**

AFFILIE A

**SERVIMEUBLES**

POUR VOUS OFFRIR  
DE MEILLEURS PRIX.

DEPOSITAIRE JENN-AIR

# LES MEUBLES DE RIMOUSKI INC.

- Entreposage gratuit
- Plan budgétaire disponible.

MIKE GALLICHAN Rés.: 723-8264

ARC COTE Rés.: 723-4259

**470 Est St-Germain**

**724-7399**

**RIMOUSKI-EST**